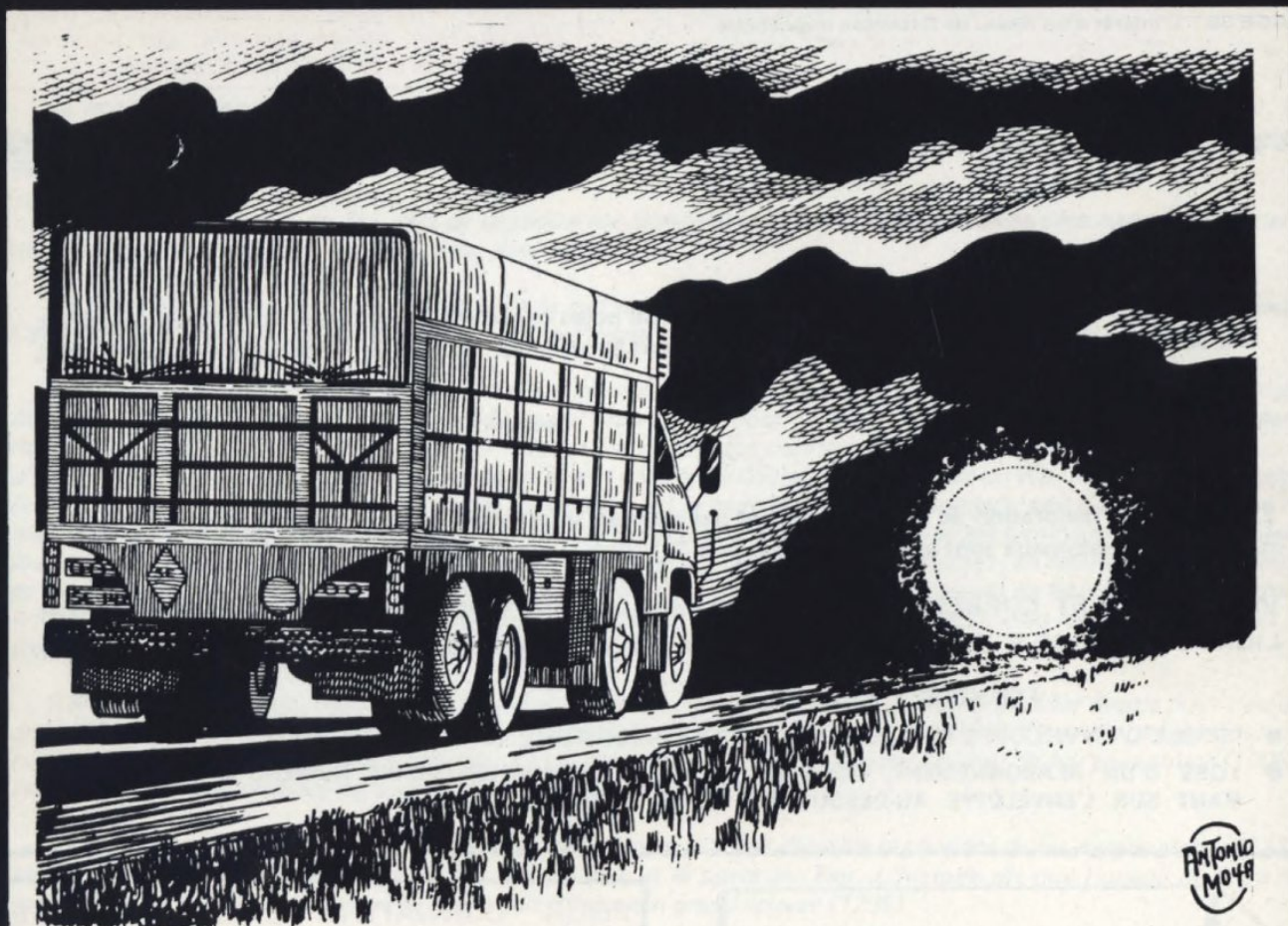


JANVIER
1979
N° 181

LUMIERES DANS LA NUIT

22° ANNÉE
LE N° 6 F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



**ATTERRISSAGE A MARCHENA (Séville - Espagne) AVEC
EFFETS SUR MOTEUR ET TEMOINS**

(voir p. 10)

25. JAN. 1979

🌀 **Témoins
et témoignages**
→ page 4

🌀 **Sur le modèle
socio-psychologique de
M. Monnerie** → page 5

🌀 **Enquêtes**
Enquêtes
Enquêtes
→ pages 14 à 31

🌀 **Nouvelles
récentes**
→ page 32

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : L'Oiseau de feu
 PAGE 4 : Témoin et témoignages
 PAGE 5 : Sur le modèle socio-psychologique de M. Monnerie
 PAGE 10 : Espagne
 — Entre Gerena et Olivares
 — Atterrissage à Marchena (Séville)
 PAGE 14 : La vague d'OVNI en Nlle Zélande en 1909 (Suite et fin)
 PAGE 18 : Trois enquêtes à Louhans (Saône et Loire)
 PAGE 22 : Quasi-atterrissage au Nord de Fontenay le Comte (Vendée)
 PAGE 24 : Au-dessus de la vallée de la Vraine (Vosges)
 PAGE 29 : Courrier Résufo : Photos d'un disque qui ne joue pas plus de 2 ou 3 tours
 PAGE 32 : Nouvelles Récentes
 PAGE 34 : Courrier
 PAGE 35 : L'intérêt d'un réseau de Détection magnétique.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

— LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 36 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Abonnement annuel

ordinaire : 57 F. — de soutien à partir de 68 F.

ETRANGER : majoration de 12 F. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE C. C. P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION «ABONNEMENT TERMINE».
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

LUMIERES DANS LA NUIT

*présente à tous ses lecteurs,
collaborateurs et amis, ses
Meilleurs Voeux pour 1979.*

POUR CONNAITRE L'ECHEANCE DE VOTRE ABONNEMENT :

Votre n° d'abonné figure sur l'enveloppe de la revue, au-dessus de votre nom ; le chiffre situé tout à fait à droite, et séparé des autres vous renseignera :

- 1 : terminé avec le n° de FEVRIER
- 2 : terminé avec le n° de MARS
- 3 : terminé avec le n° d'AVRIL
- 4 : terminé avec le n° de MAI
- 5 : terminé avec le n° de JUIN-JUILLET
- 6 : terminé avec le n° de d'AOUT-SEPTEMBRE
- 7 : terminé avec le n° d'OCTOBRE
- 8 : terminé avec le n° de NOVEMBRE
- 9 : terminé avec le n° de DECEMBRE
- 10 : terminé avec le n° de JANVIER

L'oiseau de feu

La notion de machine volante lumineuse n'étant pas répandue de manière populaire au XIXème siècle, le paysan russe, qui voit circuler dans le ciel nocturne une lumière, finit par traduire dans son langage : un oiseau de feu.

Le thème de l'oiseau de feu, mis en musique par Stravinski, se trouve déjà chez le poète russe Erchov dans un conte en style populaire de 2.540 vers, daté de 1834.

Le héros du conte, Ivan, vit flotter dans le ciel nocturne, une lumière, légère comme la plume d'un oiseau. Cette lumière lui paraît tout d'abord une lune facétieuse venue pour une minute lui faire un clin d'œil.

Ivan se trouve alors «plus bête qu'un coq de bruyère», ce qui pour le russe marque le comble de la stupéfaction. Mais, à mieux regarder, la lumière lui paraît brumeuse, comme la «fumée lumineuse» d'un feu qu'on aurait allumé dans le ciel. A une époque où l'électricité n'était pas connue, toute lumière ne pouvait provenir que d'un feu. Le paysan russe ne sait décrire ce qu'il voit dans le ciel qu'en disant : C'est un feu. Mais c'est un étrange feu : «Qui peut savoir ce qui brûle là-bas ?» se dit-il. Et la peur le saisit : des brigands sans doute ont allumé ce feu. Mais Ivan se signe et se dirige vers la lumière. C'est la nuit : pourtant la plaine est lumineuse comme en plein jour (vers 468). L'étrange lumière tourbillonne (469) mais «ni ne chauffe, ni ne fume», en réalité (470). Le langage poétique seul apporte une réponse vraisemblable à Ivan : c'est la plume d'un oiseau de feu (478). Son instinct lui dit : n'y touche pas (480). La plume ne t'apporterait que du malheur (481,482). Ivan ramasse la plume et la met sous son bonnet : manière de dire qu'il n'en parlera pas.

Revenu vers ses frères, Ivan raconte une histoire : «une souche brûlait, j'ai voulu souffler dessus pour l'éteindre, mais au bout d'une heure, je n'y étais toujours pas arrivé». Les frères se mettent à rire, prenant Ivan pour un nigaud. Mais le Tsar, à qui rien n'échappe, fait venir Ivan, lui ordonne de saisir l'oiseau de feu tout entier (1006). Ivan se rend dans la clairière où souffle un vent de tourbillon (1109).

C'est de nouveau la nuit, mais on dirait cette fois que le soleil illumine la clairière de ses rayons d'été (1117). Ivan se cache, bondit, met vite un oiseau dans le sac, et le porte au Tsar. L'histoire dit que l'oiseau de feu a réjoui l'âme du Tsar (1234), et que le Tsar a fait d'Ivan son grand écuyer (1236).

Je ne sais pas si nous sommes près de «saisir» l'oiseau de feu, d'en comprendre le mécanisme et la haute technicité. Néanmoins, même si nous restons pour quelques décennies encore «comme des coqs de bruyère», nous finirons bien par percer le mystère et cueillir une plume de l'oiseau de feu. Le grand vent d'un tourbillon d'électrons, poussé jusqu'à vitesse C, provoquerait une lumière et donnerait sans doute au disque lancé par le disco-bole, une légèreté semblable à celle de la plume de l'oiseau dans le ciel.

A quand le premier oiseau de feu sorti de nos propres usines ?

René LAURENCEAU
Maître de conférences à l'Ecole Nationale
des Mines de St Etienne

témoins et témoignages

par Raoul FOIN

Nous assistons en ce moment, dans les colonnes mêmes de LDLN à une polémique ardente entre partisans et négateurs des OVNI. C'est assez étrange car on aurait pu croire que depuis si longtemps que cette étude existe, les convictions de tous étaient établies, et que les sujets de discussions ne portaient plus que sur des points de détail.

Le point de vue des négateurs est assez simple, et même simpliste. Il peut se résumer ainsi : « Je n'ai jamais vu d'OVNI, aussi je n'y crois pas. D'ailleurs c'est invraisemblable, et je ne crois pas à l'invraisemblable. Donc cela n'existe pas, et je vais saisir tous les arguments possibles pour vous le démontrer. . . »

Et les voilà partis sur cette lancée. Cela les conduit nécessairement à réfuter tous les témoignages. D'abord les personnes témoins, qui sont tous, pour eux, des imbéciles, des farfelus, des illuminés, victimes de leur imagination, de psychoses, de suggestions collectives. . . Des gens tout au plus capables de confondre la planète Vénus avec un hélicoptère !

Ensuite il leur faut nier les preuves matérielles, telles que : photos et films, traces d'atterrissages, objets laissés au sol, personnages enlevés sous les yeux des témoins, avions abattus en plein vol, dégâts commis sur des bâtiments, des objets ou des personnes. . . etc. Tout cela est déjà plus gênant. Mais qu'importe ! On saute allègrement par dessus tous ces faits, en déclarant que c'est faux et qu'il n'y a jamais eu de preuves matérielles. Ce procédé est enfantin et ne mériterait même pas qu'on s'y arrête. Car, enfin, cela consiste à nier en bloc tous les tribunaux humains. Que font, en effet, les juges d'un tribunal, pour asseoir leur jugement ? Comme ils n'ont pas vu, eux non plus, les faits qu'ils ont à examiner, ils se basent sur les observations des témoins, et les preuves matérielles qu'on leur fournit (armes, empreintes, traces de sang, photos). C'est là-dessus qu'ils fondent leur jugement. Certes, les juges n'admettent pas tous les témoignages comme valables, nous non plus. Certes, ils essayent, par des comparaisons, des recoupements, de distinguer le vrai du faux ; nous aussi. Mais cela ne doit pas nous conduire à tout rejeter en bloc et par principe.

Celui qui a étudié le phénomène OVNI depuis des dizaines d'années, ne peut nier qu'il se soit glissé des erreurs d'observation parmi les témoignages, comme dans tous les témoignages humains. Mais il existe des moyens d'en diminuer le nombre et les risques. Ainsi quand je fais une conférence publique sur ce sujet, je m'attache surtout aux preuves matérielles et j'élimine en particulier les témoignages d'observations faites la nuit. Car, la nuit, on peut confondre une foule de

choses. Alors que, le jour, on a bien moins de cause d'erreurs, et on peut apprécier plus facilement les distances ; les reliefs, la hauteur angulaire au dessus de l'horizon. . . etc. Par contre, il faut rester très réservé envers les appréciations d'altitude et de grosseur, qui sont pratiquement toujours fausses, si on regarde en l'air au dessus de soi, et qu'on n'a aucun moyen de comparaison.

Comme les juges des tribunaux, nous devons donc rester très prudents et prendre appui surtout sur des preuves matérielles, donc objectives, plutôt que sur des preuves subjectives. On m'objectera que, malgré cela, il existe des erreurs judiciaires. Malheureusement c'est vrai, mais ce sont quand même des exceptions, il faut le reconnaître. Car nier l'ensemble des témoignages, des preuves, et le nier par principe, ce serait nier le témoignage de nos sens, de nos appareils ; c'est à dire repousser la réalité, l'objectivité du monde qui nous entoure. Et cela nous conduit à l'attitude des philosophes « idéalistes », qui, avec Berkeley nient la réalité du monde extérieur, des choses qui nous entourent, lesquelles n'auraient d'autre réalité que l'idée que nous nous en faisons. Car nous ne le percevons qu'à travers nos sens, et nos sens nous trompent souvent.

Certes, un aveugle-né serait fondé à nier l'existence de la lumière, puisque ses sens ne lui permettent pas de la percevoir. Et pourtant nous autres savons qu'elle existe, puisque nous avons un sens de plus que lui. J'irais même plus loin dans cette direction ; et je dirais que si nous possédions un plus grand nombre de sens, nous pourrions percevoir un plus grand nombre de choses, qui nous échappent actuellement et dont nous préférons nier l'existence parce que rien ne nous permet de les appréhender. Tels sont par exemple les phénomènes inexpliqués de l'occultisme et de cette métapsychique qu'on appelle de nos jours la parapsychologie. Loin donc de nier l'existence de l'inconnu, de l'inexplicable, de l'invraisemblable, je pense que nous sommes plongés dans un univers d'inconnu, notre univers à 3 dimensions, dont nous n'arrivons à connaître que peu de choses, avec nos 5 sens très imparfaits, prolongés souvent par des appareils techniques compliqués, eux mêmes sujets à l'erreur. Mais que si nous étions armés de 7, 8 ou 10 organes des sens, nous percevrions des êtres et des choses d'univers à 4, 5 ou 6 dimensions.

Car, si nous suivions les disciples de Berkeley, il ne nous resterait plus qu'à tout nier, à refuser le monde extérieur, à nous enfermer dans une tour d'ivoire et à ne plus nous occuper de rien, puisque rien n'existerait en dehors de nous.

sur le modèle socio-psychologique de michel monnerie

additif à la critique
de jacques scornaux

par Michel PICARD

Après l'analyse, par mon ami Jacques Scornaux, du livre-bombe «Et si les OVNI n'existaient pas ?» (1), un doute subsiste : le modèle socio-psychologique de Michel Monnerie est-il, oui ou non, capable de rendre compte du problème OVNI, en satisfaisant aux critères rigoureux que l'on est en droit d'exiger d'une théorie globalisante ?

La réponse de J. Scornaux est : peut-être, sous réserves d'un affinement et d'un approfondissement du modèle. «L'hypothèse purement psychologique, ajoute-t-il, présente notamment l'avantage extrêmement séduisant pour tout esprit réellement scientifique, d'être la plus simple et la plus économe...»

Or, le livre de M. Monnerie COMME l'analyse de J. Scornaux ont un gros défaut commun : le manque de références à la psychologie expérimentale. Je vais y revenir, mais auparavant, en guise d'introduction à cet additif, je rappellerai quelques notions de base de la science expérimentale.

1) Sur la théorie et les faits

«Constatons les phénomènes, tâchons de les relier ensemble par une théorie quelconque, aussi vraisemblable que possible, mais ne sacrifions jamais la théorie aux faits, lesquels sont certainement vrais tandis que la théorie est probablement fautive.» (2)

2) Sur l'hypothèse

«L'hypothèse est un outil qu'on jette quand il a trop servi. Toute hypothèse doit contenir en elle-même le moyen de vérifier si elle est juste ou si elle est fautive. Si elle ne renferme pas ce mécanisme d'auto-censure, ce n'est pas une hypothèse scientifique. Toute la science moderne tient dans cette notion.» (3)

3) Sur la méthode expérimentale

«Quand l'hypothèse est soumise à la méthode expérimentale, elle devient une théorie ; tandis que, si elle est soumise à la logique, elle devient un système. Le système est donc une hypothèse à laquelle on a ramené logiquement les faits à l'aide du raisonnement, mais sans une vérification critique expérimentale. La meilleure théorie est celle qui a été vérifiée par le plus grand nombre de faits. Mais une théorie, pour rester bonne, doit toujours se modifier avec le progrès de la science. Si on considérait une théorie comme parfaite, et si l'on cessait de la vérifier par l'expérience scientifique journalière,

elle deviendrait une doctrine. Une doctrine est donc une théorie que l'on regarde comme immuable et que l'on prend pour point de départ de décisions ultérieures, que l'on se croit dispensé de soumettre désormais à la vérification expérimentale (...) cette manière de procéder appartient essentiellement à la SCOLASTIQUE et elle diffère radicalement de la méthode expérimentale. Il y a en effet contradiction entre ces deux procédés de l'esprit. Le SYSTEME et la DOCTRINE procèdent par affirmation et par déduction purement logiques ; la METHODE EXPERIMENTALE procède toujours par le DOUTE et par la VERIFICATION EXPERIMENTALE.» (4)

Toute hypothèse sur le problème OVNI est donc inéluctablement condamnée à devenir un système (au pire une doctrine ou un culte) car par définition :

- a) nous ne savons pas ce qu'est un OVNI
- b) la vérification expérimentale n'existe pas en Ufologie ; jusqu'à preuve du contraire, nous n'avons pas étudié d'OVNI en laboratoire.
- c) L'observation directe n'est pas absente de la science, mais elle est sous-tendue par l'enregistrement instrumental, la répétitivité d'un phénomène, la modélisation, le pouvoir prédictif d'une hypothèse, etc... ce n'est pas le cas de l'Ufologie, pour l'instant.

Quiconque s'intéresse à la méthodologie scientifique sera frappé par la tyrannie de ce raisonnement auquel nous sommes inévitablement conduits. Et, à examiner les modèles globalisants, en Ufologie, l'on ne peut manquer d'attirer l'attention sur leur point de convergence : ils portent tous la marque indélébile du discours irréfutable !

Dans la quasi-totalité des sciences dites humaines, il y a beaucoup de discours et peu, vraiment très peu de science. La psychanalyse notamment a été assimilée à un système clos ou bouclé, c'est-à-dire «une méthode universelle de pensée ayant réponse et remède à tout. Le système clos est monolithique, étranger aux autres données». (Arthur Koestler)

Il y a pire : le système clos ne peut être remis en question par un fait, mais trouve toujours le moyen de l'intégrer. Selon Karl Popper, la psychanalyse est tout sauf une théorie scientifique car son champ est trop étendu pour être réfutable, elle ne peut être critiquée que sur un plan conceptuel. Le même K. Popper propose d'appeler Effet Oedipe l'erreur méthodologique (assortie de tromperie) consistant à ne citer que les cas qui viennent confirmer la théorie. (D'après Aimé Michel)

On remarquera en passant que l'hypothèse parapsychologique, en Ufologie, ressort de l'Effet Oedipe, sujet sur lequel je me propose de revenir un jour.

Il est donc extrêmement difficile (autre tyrannie) de réfuter tel ou tel discours ufologique. D'où la tentation polémique à laquelle chacun d'entre nous peut succomber, devant le flot des thèses-qui-exploquent tout par la réduction, sur fond d'anthropocentrisme et en s'appuyant sur les belles certitudes de sciences qui n'en sont pas.

Mais soit ! rengainons pour l'instant notre pistolet et sortons notre règle à calcul. Jacques Scornaux, à qui nous avons soumis des éléments de réfutation du modèle socio-psycho., nous a demandé de les présenter sous forme d'additif à son analyse. A tout seigneur tout honneur, commençons par critiquer J. Scornaux !

Tous les exemples qu'il donne à l'appui de M. Monnerie, je dis bien TOUS, sont assimilables à des confusions ou mésinterprétations sans qu'il faille faire appel au rêve éveillé du modèle socio-psycho.

Je m'explique.

N'importe quel enquêteur a pu constater chez nombre de témoins ce que J. Scornaux appelle la « transposition d'un phénomène banale ». Ceci est bien connu en criminologie et les témoignages isolés valent ce que valent les témoignages... mais il convient de ne jamais oublier ceci : pour rester dans le domaine de la criminologie, un PORTRAIT-ROBOT issu d'un certain nombre de témoignages est TOUJOURS remarquablement concordant, malgré les différences entre telle et telle déposition. Nous rejoignons là, la notion de preuve testimoniale magistralement traitée par P. Guérin dans le cadre de l'ufologie. (5)

Mais alors, me direz-vous, quid des aberrations visuelles (clé de voûte du rêve éveillé de Monnerie) que J. Scornaux cite comme « un phénomène encore peu étudié par les psychologues » ?

Notons d'abord que les « hallucinations » nocturnes éprouvées par certains automobilistes n'ont rien de mystérieuses. La monotonie d'un trajet ajoutée à la fatigue nocturne conduisent à un état de conscience altérée, où la pensée réfléchie, vigile, laisse progressivement place à ce qu'on appelle une pensée FIGURATIVE.

La psychologie, contrairement à l'estimation de J. Scornaux, s'est intéressée à ce phénomène d'abaissement du niveau de conscience vers un état de demi-sommeil. Cet état est marqué par l'apparition, à l'électroencéphalogramme, de tracés ALPHA.

A ce moment-là, « des idées en cours d'élaboration font place à des représentations qui les expriment par des images (...) qui, souvent, NE SE DISTINGUENT PAS DES VISIONS DU REVE, VOIRE SE FONDENT EN ELLES ». (6)

Mais un STIMULUS extérieur supprime cet état.

Au volant, le stimulus peut être produit par le croisement d'un autre véhicule dont les phares éblouissent, ou par vingt autres raisons. Quand cela ne se produit pas, c'est L'ENDORMISSEMENT, et l'on se réveille malheureusement contre un platane. (7)

Le modèle de M. Monnerie, appuyé par les aberrations de perception qu'il cite, se situe bien ENTRE la pensée vigile et le sommeil. Si le témoin, précise-t-il, « relâche un instant son attention, son inconscient sera bien heureux (sic) de lui jouer un bon tour en expédiant tout le refoulement sur le moindre petit point lumineux non-identifié du premier coup d'œil. » (p 101)

Que l'on circoncrive ce relâchement de l'attention à un état de « rêve éveillé », de rêverie, de demi-sommeil (etc...), la formation de M. Monnerie est inadéquate ; la psychologie expérimentale nous apprend ceci : si un stimulus extérieur suffisamment puissant survient, la conscience redevient vigile. Si le stimulus n'est pas perçu, ou s'il n'y a pas de stimulus, c'est l'endormissement inéluctable.

Curieusement, la thèse de M. Monnerie est de nature BEHAVIORISTE. A partir d'un état de conscience donné, le cerveau recevant un stimulus extérieur (« point lumineux non-identifié du premier coup d'œil », par exemple), donne une REPONSE AUTOMATIQUE en vertu du contenu de notre inconscient, dans lequel le MYTHE OVNI est installé en permanence. Une telle chose n'arriverait pas, ajoute M. Monnerie, si le témoin ne faisait « aveuglement confiance à ses réflexes et aux automatismes de son cerveau. »

Qu'est-ce que le behaviorisme ?

C'est une doctrine élaborée aux E.U. à la fin du 19ème siècle, en réaction contre les excès de l'introspection (description et explication des états de conscience).

Le behaviorisme se veut une méthode objective, ignorant résolument les états de conscience subjectifs pour postuler que notre comportement est un édifice composé d'unités élémentaires S.R. (Stimulus-Réponse). Mais il faut tout de suite insister sur une différence fondamentale entre le modèle socio-psychologique et le behaviorisme. Ce dernier envisage le sujet du dehors, et REFUSE DE TENIR COMPTE DU CONTENU DE SA CONSCIENCE, ce qui n'est pas le cas de M. Monnerie. Le modèle de ce dernier est donc behavioriste dissident... puisqu'il s'énonce en unité S.R. .

Or, cette « science du comportement », baptisée philosophie du ratomorphisme ou psychologie de la terre plate par A. Koestler constitue, au même titre que la psychanalyse (mais sur un plan différent) une extraordinaire arriération intellectuelle.

Assimilant le cerveau à une sorte de boîte noire (analogue à celle d'un avion), elle confère à l'homme une position enviable, celle du rat de laboratoire (d'où le ratomorphisme). Pour « expliquer » le com-

portement humain, on place ce pauvre rat dans un labyrinthe, on lui demande de produire des réponses (si possible en conformité avec la théorie...) en le «stimulant» électriquement, le tout emballé par la notion de «récompense» qui explique tout... bref, le behaviorisme et, par extension, le modèle socio-psycho. méconnaissent non seulement la plasticité du comportement humain, mais aussi et surtout la complexité effarante du cerveau (8), l'organe le plus énigmatique de l'Univers, qui pose plus de problèmes que la conquête de l'espace.

La REDUCTION behavioriste du comportement humain (apprentissage inclus) à l'unité S.R. ou au cortège S.R. est formellement démentie par la psycho/neurophysiologie. (9)

Autre assertion dont il faut traiter, le mythe extra-terrestre comme contenu de l'inconscient individuel et/ou collectif.

L'article retentissant de J.J. Walter (10) réduit à néant cette commodité. Rappelons que l'auteur, spécialiste des mythes, en a examiné 20 000 (!) pour conclure que la soucoupe n'est pas réductible à la mythologie pas plus qu'à la psyché humaine ; il rejoint en cela la principale donnée que B. Meheust tire du dossier SCIENCE FICTION-SOUCOUPES VOLANTES (livre édité au Mercure de France, et qu'il faut lire afin de ne pas mourir idiot). Mais il est d'autres voies pour parvenir à un tel résultat, au demeurant exemplaire.

1) La notion d'Inconscient Collectif et d'Archétypes chère à Jung est, en biologie, une naïveté car elle découle d'une utopie phylogénétique. Exemple : l'imperméabilité mentale de 900 millions de chinois (ce qui fait tout de même beaucoup...) aux désordres prédits par la psychanalyse (suite à la continence sexuelle) brave les enseignements de Freud et des épigones. Il en est de même pour des peuplades culturellement isolées, où l'obsession sexuelle proférée et abondamment entretenue par la psychanalyse n'a pu pénétrer : on y observe les données identiques à la Chine. La culpabilisation engendrée par les théories psychanalytiques, si elle a trouvé un terrain de choix dans le contexte culturel du monde occidental, n'a pu atteindre des ethnies que l'isolement géographique a préservé de cette contamination... ce qui rend parfaitement illusoire le postulat de l'Inconscient Collectif, aussi inexistant que les Archétypes hérités depuis des temps immémoriaux ; l'ensemble, issu de l'imagination fertile de Jung, se réduit à des clauses de style permettant divers tours de passe-passe totalement étrangers à la science. La psychanalyse est bien, la «psychologie à 10 ronds» que dénonce le professeur Debray-Ritzen. (11)

2) Faisons subir au modèle socio-psycho. L'épreuve dite de la falsification de K. Popper.

L'hypothèse doit permettre de prédire qu'il arrivera tel phénomène si telle expérience est réalisée : si cela n'arrive pas, l'hypothèse est fautive. Le mérite

de M. Monnerie est d'avoir bâti un modèle dont on peut immédiatement vérifier les effets prédictifs.

Y a-t-il résurgence OVNI en psychothérapie du Rêve Eveillé Dirigé ?

Rappelons que cette méthode (technique de R. Desoille) consiste à mettre le patient dans un état de relaxation provoqué combiné à l'induction semi-hypnotique d'une rêverie. La réponse est nette : la méthode du R.E.D. ne fait pas apparaître de visions d'OVNI. (12)

Y a-t-il résurgence OVNI en état de relaxation (d'abaissement du niveau mental selon P. Janet), par exemple dans le demi-sommeil qui suit le sommeil paradoxal ? Non : cet état favorise la poursuite d'un rêve déjà entamé en période REM (Rapid Eye Movement), surtout un rêve d'une grande résonance affective.

Y a-t-il résurgence OVNI dans le nouveau culte mondial du rythme alpha (biofeedback, méditation transcendentale etc...) ? Nouvelle réponse négative.

Y a-t-il résurgence OVNI lors des expériences de Stimulation Electrique du Cerveau (S.E.C.) ?

Non : outre l'éthique fortement contestée de telles expériences (qui consistent à l'implantation d'électrodes contrôlées par radio), la neurochirurgie n'engendrant pas une confiance délirante, la S.E.C. provoque des comportements bizarres, mais aussi et surtout des hallucinations, réminiscences et illusions, notamment lorsque le lobe temporal est excité... mais aucune résurgence OVNI n'est constatée. (13)

3) Enfin, last but not least, il existe une preuve a contrario que le mythe OVNI en tant que squatter permanent de notre inconscient n'existe pas.

Cette preuve est fournie par l'absence totale, en psychopathologie, d'une quelconque SYMPTOMATOLOGIE OVNI. Ceci est fort important car le modèle de M. Monnerie implique inévitablement que l'on retrouve en psychothérapie (au minimum) ou en neuropsychiatrie (au maximum) des visionnaires OVNI puisqu'il annonce que les «incroyables visions» ont pour conséquence immédiate «panique, psychose, auto-hypnose, traumatismes PROFONDS ET DURABLES...»

Je pose donc nettement la question : où sont passés les traumatisés ? Et j'engage chacun à faire l'expérience de consulter l'hôpital psychiatrique le plus proche de son domicile : il sera surpris

a) par l'ampleur des troubles où la pathologie de la perception est paroxysmique

b) mais aussi par l'absence de symptomatologie OVNI. La vérification devra également s'étendre à tous les «médecins de l'âme» (psychanalystes, neuropsychiatres, etc...)

Pour ceux qui ne seraient pas convaincus ou qui ne se donneraient pas la peine de vérifier, on soulignera que l'absence de symptomatologie OVNI a été relevée par

c) le psychiatre, parapsychologue et ufologue Berthold Schwarz, qui a examiné cliniquement 4000 patients, et conclut que les visions d'OVNI ne sont pas provoquées par des troubles psychiques.

d) Henry Davidson, directeur de l'Essex Country Medical Center et directeur de l'American Journal of Psychiatry qui, après examen de 30 000 patients, n'a pas relevé un seul cas de symptomatologie OVNI.

e) Illo Brand, qui souligne que l'on n'observe pas de psychopathologie induite par des thèmes d'OVNI. (14)

Le modèle socio-psycho. ne résiste donc pas à l'épreuve de la falsification. S'il a pu un temps faire illusion (le POUR de J. Scornaux), c'était par méconnaissance de la psychophysiologie. C'était ne pas se rendre compte que l'hypothèse purement psychologique était immédiatement testable, vérifiable, et que sa formulation permettait de prédire ce qui aurait du arriver ou non.

Confronter ce modèle au dossier OVNI a laissé une telle part d'incertitude, dans le bilan pour et contre, que le mirage d'une hypothèse «simple, économe, ne réclamant l'introduction d'aucun principe physique nouveau» a ébloui notre ami Scornaux au point de lui masquer le fait que ce modèle contenait le mécanisme d'auto-censure permettant de tester sa validité.

Pour cela, il était nécessaire de confronter le modèle socio-psycho. NON PAS au dossier OVNI - car l'on trouve n'importe quelle corrélation en ufologie : OVNI/Terre Creuse, OVNI/ectoplasmes, etc... d'autre part, le profane se sert des statistiques comme un ivrogne des réverbères, pour s'y accrocher, pas pour s'éclairer (cité par R. Chauvin) ; rappelons également la notion de discours irréfutable à partir d'un système mais à la psychologie expérimentale, à la neurophysiologie etc...

Il en sera de même pour le modèle parapsychologique car le pour ET le contre ne manquent pas là aussi, mais se réduisent au discours superfétatoire, tandis que la confrontation de ce modèle avec la parapsychologie, la psychanalyse, la neurophysiologie, l'Histoire (etc...) est pleine d'enseignements.

Nous rendrons volontiers grâce à M. Monnerie de s'être honnêtement trompé (de méthodologie) en tentant de rationaliser le problème.

Certes, il n'a pu éviter de sombrer dans L'ILLUSION NEXIALISTE mise en relief par F. Consolin (15) à propos de l'ufologie, mais je suis certain de la bonne foi de M. Monnerie, celle de l'honnête homme cultivé du 20ème siècle, malgré tout «condamné à barboter à la surface des choses».

Le bon sens, l'esprit critique, le principe d'économie, le respect de la méthode scientifique nous conduisent inévitablement à la conclusion suivante.

Le modèle socio-psycho. ne se réfère pas à un phénomène psychologique nouveau. Il n'a pu apparaître comme tel que confronté à un dossier élu-si mais il se ramène à un état particulier de la conscience, répertorié, étudié, opposé à la formulation de M. Monnerie et d'où toute symptomatologie OVNI est absente. Ce modèle est behavioriste sans le savoir ; il s'énonce en unité Stimulus/Réponse, parfaitement incapable de rendre compte du comportement humain y compris en ufologie. Immédiatement testable, c'est-à-dire en lui accordant le bénéfice du doute puisque sa formulation est erronée, ce modèle ne franchit pas l'épreuve de la falsification : son pouvoir prédictif est un échec total.

Conserver le rêve éveillé de M. Monnerie ne serait «plus de la science, mais de la foi», comme le souligne Monnerie quand il parle d'autrui. (16)

Nous ne voyons pas comment, même en rapiécant, en triturant ce modèle, il pourra ultérieurement être accolé à la problématique OVNI.

Un ufologue raisonnable et sensé a écrit un jour ces fortes paroles : «LA VERITE SUR LES MOC N'APPARAITRA CERTAINEMENT JAMAIS A L'HOMME ISOLE, FUT-IL GENIAL». (17) Nous aurions préféré que M. Monnerie se souvienne... de sa propre réflexion avant d'embarquer l'ufologie dans une curieuse RIPOPEE dont elle se remettra : elle en a vu d'autres. Elle en verra d'autres, faisons confiance aux empyrées.

Constater l'apparente irréductibilité d'un phénomène n'est pas abdiquer, mais estimer que son approche ne pourra s'effectuer qu'au coup par coup, ce que démontre, semble-t-il, la situation présente.

En dépit de notre incoercible, maladif et désespéré besoin de certitudes, grâce à cet aiguillon planté dans notre rationalisme étrié, il va falloir apprendre à supporter notre ignorance.

Michel PICARD (30-10-78)

Notes - bibliographie

- 1) M. Monnerie : Et si les OVNI n'existaient pas ? (Les Humanoïdes Associés 1978)
- 2) Charles Richet : Traité de Métapsychique (Alcan, 1922)
- 3) Rémi Chauvin : Du fond du cœur (Retz, 1976) Les ufologues consulteront avec fruit ce petit livre étonnant, surtout le chapitre 2.
- 4) Claude Bernard in Prof. Debray-Ritzen : la scolastique freudienne (Fayard, 1972)
- 5) P. Guérin ; Le problème de la preuve en ufologie in J.C.I. Bourret : Le nouveau défi des OVNI (France-Empire, 1977)

- 6) Prof. Tenhaëff in *Les pensées communicantes* (Collectif, Tchou, 1976) pp 79-80
- 7) *Prière de bien vouloir vérifier dans votre quotidien habituel*
- 8) *Exemple de plasticité comportementale : «Toutes les mères ou presque peuvent témoigner que leurs réponses aux stimulus extérieurs DANS LE SOMMEIL sont hautement sélectifs. Un camion passe à grand bruit dans la rue. La fenêtre est ouverte. La maman se retourne et continue de dormir profondément. Son bébé se met à pleurer dans la pièce voisine : elle se réveille instantanément.»*
Ulman, Krippner et Vaughan : *La télépathie par le rêve*, p. 107 (Tchou, 1977)
- 9) *Ouvrages consultés sur le behaviorisme :*
Rémy Chauvin : *L'éthologie* (PUF, 1975)
Rémy et Bernadette Chauvin : *Le monde animal et ses comportements complexes* (Plon, 1977)
Konrad Lorenz : *Evolution et modification du comportement* (Payot, collection petite bibliothèque, 1974)
K. Lorenz : *Trois essais sur le comportement animal et humain* (Seuil, 1970)
Arthur Koestler : *Le cheval dans la locomotive* (Calmann-Lévy, 1968)
Steven Rose : *Le cerveau conscient* (Seuil, 1975)
- 10) J.J. Walter : *Les soucoupes volantes phénomène global* (LDLN N° 178)
- 11) *Sur l'Inconscient Collectif :*
Debray-Ritzen (1972, op. cit.) p. 126
Debray-Ritzen : *Lettre ouverte aux parents des petits écoliers* (Albin Michel, 1978)
- K. Lorenz (1970, op. cit.) pp. 100 - 101
Dr George Valensin : *la vie sexuelle en Chine communiste* (J.C. Lattès, 1977)
- 12) *Le rêve éveillé en psychothérapie* (PUF, 1945)
Entretiens sur le RED en psychothérapie (Payot, 1973)
Le RED et l'Inconscient (Dessart, Bruxelles)
- 13) José Delgado : *Le conditionnement du cerveau et la liberté de l'esprit* (Dessart, Bruxelles), notamment Chap. 15
- 14) Schwarz et Davidson : *Le dossier secret des OVNI* (De Vecchi, 1978) p. 31
Illo Brand : résumé in revue *Parapsychologie* n° 5 (5 Impasse Châteaudun 93200 St Denis)
- 15) LDLN n° 159 pp. 3 - 6
En additif à L'ILLUSION NEXIALISTE, A. Michel soulignait :
«Les savants n'en savent pas plus que les autres en matières d'OVNI. Mais leur profession leur a appris à apprendre. Peut-être apprendrons-nous plus vite qu'eux : mais de toute façon ce sera avec leur méthodologie».
Certains qui se réclamaient ouvertement du nexialisme, ou qui en faisaient sans le savoir, n'ont pas très bien accueilli l'article de F. Conso-
lin : les faits montrent qu'ils vont devoir apprendre ... à apprendre !
- 16) Réponse de M. Monnerie (p. 32) à P. Viéroudy sur : *Les spectres d'OVNI* (LDLN n° 172)
- 17) M. Monnerie : *Mystérieuses Soucoupes Volantes* (collectif, Albatros) Page 270

Nos Activités (Nouvelles dispositions concernant le GTR)

ENQUETES : Tout abonné ayant plus de 18 ans peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu. (par exception, sur avis du Délégué Régional, des mineurs peuvent également devenir Enquêteurs).

RESUFO : (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris, et au sud d'une ligne Nantes-Lausanne, à M. P. GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan.

Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme, utilisé, émulsion, température relevée.

GTR Groupe «Techniques et Recherches».

— Nous mettons à la disposition des lecteurs les plans ou schémas permettant la réalisation de :
Détecteur magnétique
Compteur Geiger-Muller

Pulsographe
Fréquence-mètre (adaptable au pulsographe ou au compteur Geiger)

Décteur de variation de luminosité nocturne . . .
Envoi de plan contre 4,80 F.
— Pour la réalisation de votre détecteur magnétique, une aiguille aimantée de L = 80 mm avec chape agathe peut vous être adressée contre la somme de 29,00 en timbres.
Pour l'observation ou la photographie, une plaquette Polaroid de 7 x 7 cm peut être adressée contre 12,50.

Un schéma avec explications pour la réalisation d'une station photographique automatique (prix de revient : environ 2000 F.) est disponible. Envoi contre 10,00 F.

— Informez nous de tout appel de détecteur en précisant, date, heure, lieu, type de détecteur, s'il y a eu observation et quelle est cette observation.

— Le G.T.R. demande à tous les spécialistes de leur adresser les plans et caractéristiques de leurs réalisations ainsi que toutes idées de recherches, afin d'en faire profiter les lecteurs.

— Les lecteurs disposant de matériel permettant des mesures sur le terrain (compteur Geiger, résistivimètre, magnétomètre, etc) sont invités à se faire connaître auprès du G.T.R. et des délégations régionales.

— Toute lettre adressée au G.T.R. et nécessitant une réponse doit être accompagnée de 2 timbres à 1,20 F.

Responsable :

M. Ch de Zan 53, Le Parc 78540 VERNQUILLET

(Suite page 21)

ESPAGNE

2 cas

Enquêteurs : Joaquim Mateos NOGALES,
Manuel-Filpo CABANA,
José-Antonio GUTTEREZ,
Reina et Antonio MOYA-CERPA
Rapport et dessins : Antonio MOYA-CERPA
Transmission : Ignacio DARNAUDE
Traduction : Michel BAILLON

Entre Géréna et Olivares : un OVNI récidiviste

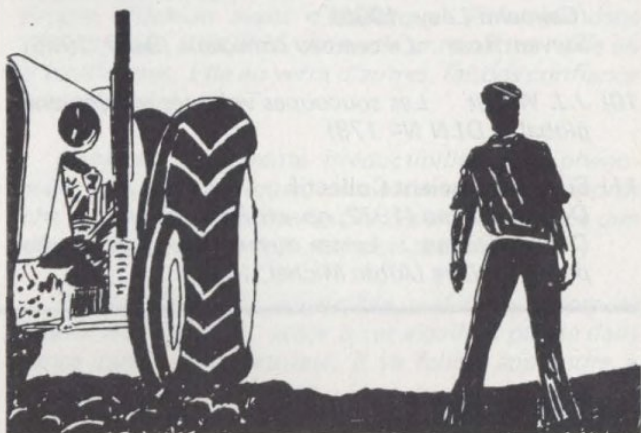
Une nuit du mois d'août 1976, vers 2 heures du matin, M. Juan Castillo Ortiz, 40 ans, était en train de labourer la terre avec un tracteur, à mi-chemin des villages de Géréna et Olivares, lorsqu'il a observé dans le ciel un objet très lumineux qui s'approchait de l'endroit où il travaillait. La taille du phénomène était proche de celle de la pleine lune, rond, et avec des lumières tournantes de couleurs différentes (jaunes, rouges... etc..). Le témoin a arrêté le moteur de son tracteur, a éteint les lumières et s'est réfugié dans un égot situé à côté de la route.

Quelques instants plus tard, voyant que l'objet s'était éloigné, il a repris son travail. En se retournant il a aperçu à nouveau l'OVNI qui, cette fois, se dirigeait vers lui. M. Castillo a alors exécuté la même manœuvre que la première fois, c'est-à-dire qu'il a arrêté son tracteur et est allé se réfugier à nouveau dans l'égot.

Quand il en est sorti, il a pu reprendre son travail sans être désormais inquiété par cet OVNI récidiviste.

La zone de l'incident se situe à 30 km au N.O. de SEVILLE.

(Le dessin mal venu a dû être reconstitué)



Atterrissage à Marchena (Séville) (voir dessin couverture)

DATE : mois de février 1978

HEURE : aux alentours de minuit

LIEU : sur la route de Carmona à Marchena, à 50 km à l'Est de Séville, à 5° 45' de longitude Ouest et 37° 25' de latitude Nord

TEMOINS : M. Andres Gonzalez Masero, 37 ans, routier, habitant Calle Real, 71 - Guillena (Sevilla) et M. Jose Cerpa Mateos, routier lui aussi mais dont nous ne connaissons ni l'âge, ni le domicile

OBJET OBSERVE : boule rouge scintillante plus grande que la pleine lune

DUREE DE L'OBSERVATION : 3 mn environ

Nous n'avons pu rencontrer que l'un des témoins, M. Andres Gonzalez Masero, le dimanche 11 juin 1978. L'enregistrement de la conversation que nous avons eu avec lui ce jour-là a été transcrit intégralement en conservant toutes les expressions du témoin afin de donner au lecteur l'impression la plus exacte possible de la personne interviewée et de ses réactions durant l'aventure insolite. Voici le récit de cette aventure...

... «A cet endroit-là, les avions volent très bas et se trouvent prêts à atterrir. Nous étions en train de rouler sur une ligne droite (les témoins transportaient des marchandises en camion) quand nous vîmes une lumière s'approcher de nous. J'ai dit à mon collègue : «José, regarde cette lumière qui vient vers nous. - Ça, c'est un avion ! répondit le chauffeur. - Comment un avion, mais tu ne vois pas cette lumière ?». Nous continuâmes à rouler. Mais après avoir roulé pendant à peu près 200 m, ça s'est posé devant nous.»

Enquêteur : - Ça s'est posé devant vous ?

Témoin : - Ça s'est posé, c'était rouge, disons rouge vif. Ça s'est arrêté devant. Nous, nous étions dans le camion. Nous sommes restés éberlués et le camion était immobilisé sur la route. Le moteur s'est arrêté tout seul.

E. : - C'était un moteur diesel ?

T. : - Oui, un Pegaso, un Pegaso Diesel.

E. : - Et l'objet, quelles dimensions approximatives avait-il ?

T. : - Nous n'avons vu qu'une boule, une boule rouge.

E. : - Et de quelle taille, en prenant la lune comme référence ?

T. : - Quelque chose de plus grand, plus grand.

E. : - Où est-ce qu'elle se trouvait, devant, à côté... ?

T. : - Non, devant, sur la route. D'ailleurs, au retour, après avoir déchargé la machine (qu'ils transportaient dans le camion), j'ai dit à mon compagnon : on va repasser au même endroit pour voir s'il a laissé quelque chose sur la route. Mais il n'y avait aucune trace.

E. : - Que s'est-il passé une fois que vous aviez vu la boule et que le camion s'est arrêté ?

T. : - Je l'ai déjà dit, ça nous a fait un grand choc. Mon collègue voulait poursuivre la route et moi je ne voulais pas. Nous avons fait demi-tour sur place.

E. : - Vous avez eu peur ?

T. : - Et comment que nous avons eu peur !

E. : - Est-ce que vous avez vu l'objet disparaître ou s'éloigner ?

T. : - Non, après avoir repris connaissance, l'objet n'était plus là.

E. : - Combien de temps a duré approximativement l'observation, depuis le moment où vous avez vu l'engin jusqu'à sa disparition ?

T. : - A peu près cinq minutes (nous pensons qu'il y a une erreur d'appréciation dans cette réponse, puisque comme nous le verrons plus tard, leur malaise a duré cinq minutes).

E. : - Est ce que vous pouvez vous rappeler la date de l'observation ?

T. : - Eh bien, ça doit faire à peu près quatre mois (nous sommes en juin 78).

E. : - Et à quelle heure ça s'est passé ?

T. : - Oui, je me souviens de l'heure puisque nous faisons un transport spécial et que nous avons dû prendre les petites routes pour éviter les moutards (de la police). Il devait être approximativement minuit.

E. : - Vous avez dit que vous vous trouviez près de... ?

T. : - Près de Marchena. En descendant de Carmona, à droite, en face de la pompe à essence sur la route de Marchena.

E. : - Avez-vous entendu un bruit quelconque ?

T. : - Rien du tout.

E. : - Une odeur ?

T. : - RIEN.

E. : - Quelle était la forme de l'objet ?

T. : - C'était rond, d'un rouge réparti de façon égale sur toute la circonférence.

E. : - Le même ton réparti sur toute la surface ?

T. : - Voilà c'est ça.

E. : - La boule était-elle simplement phosphorescente ou est-ce qu'elle dégageait de la lumière comme un projecteur ?

T. : - La lumière était étincillante, grande.

E. : - A quoi pourrait-on la comparer ?

T. : - Eh bien... un rouge vif. Comme quand la lune se lève mais un peu plus lumineux, plus brillant.

E. : - Avez-vous vu les contours de l'objet ?

T. : - Non, parce qu'il éblouissait.

E. : - Il était très près de vous ?

T. : - Eh bien, il a dû s'arrêter à une dizaine de mètres à peu près.

E. : - Devant le camion ?

- T. :- Devant le camion, en plein milieu de la route et le camion s'était immobilisé.
- E. :- L'engin a-t-il touché le sol ?
- T. :- Oui oui, il était posé. Je vous ai dit que nous y étions retournés pour voir s'il y avait des traces.
- E. :- Oui mais il arrive que ces objets restent un peu au-dessus du sol comme suspendus.
- T. :- Nous, après avoir été commotionnés, nous n'avons plus rien vu.
- E. :- Vous avez été tous les deux commotionnés ?
- T. :- Tous les deux...
- E. :- Peut-être était-ce la peur ?
- T. :- Non, parce qu'à la suite de l'observation, je suis resté une semaine à être gêné par le soleil.
- E. :- Le soleil vous gênait ?
- T. :- Oui oui, pendant à peu près une semaine...
- E. :- Et la commotion que vous avez eue, en quoi consistait-elle ? Vous avez perdu connaissance ?
- T. :- Nous sommes restés complètement étourdis.
- E. :- Vous aviez perdu la notion du temps ?
- T. :- Oui, oui...
- E. :- Vous ne saviez donc pas où vous vous trouviez.
- T. :- Non. Au bout de cinq minutes, nous avons repris nos esprits et mon collègue voulait continuer à rouler. Moi, je lui ai dit non.
- E. :- Quand vous êtes revenus à vous, l'objet était-il encore là ?
- T. :- Non, non. Il avait disparu.
- E. :- Et dans le camion, qu'est-ce qui s'est arrêté de fonctionner, le moteur ?
- T. :- Oui, le moteur. Complètement arrêté.
- E. :- Et les feux ?
- T. :- Tout. Tout.
- E. :- Quand vous avez repris vos esprits, le moteur était toujours arrêté ?
- T. :- Oui, oui, arrêté. Après nous l'avons mis en marche, et nous avons fait demi-tour. Nous sommes partis dans la direction de Carmona.
- E. :- Dans quelle position se trouvait la clé de contact ?
- T. :- Elle était en position «contact». Les lumières du camion ne se sont allumées qu'après l'avoir démarré.
- E. :- Quand le contact était mis, est-ce qu'on voyait le témoin de batterie allumé ?
- T. :- Non, rien n'était allumé. En démarrant le camion, les phares que nous avons laissés se sont rallumés.
- E. :- C'est un camion de combien de tonnes ?
- T. :- 25 tonnes. C'est un Pegaso.
- E. :- Nous avons dit tout à l'heure que le camion allait sur la route et vous n'avez pas freiné ?
- T. :- Non, non. Le camion s'est immobilisé. Il est resté bloqué.
- E. :- C'est-à-dire que non seulement le moteur s'est arrêté, mais le camion aussi a stoppé...
- T. :- Stoppé, complètement.
- E. :- Mais, même si le moteur s'arrête, avec l'inertie, le camion devrait continuer de rouler...
- T. :- Ecoutez, nous, nous avons perdu nos esprits. Si le camion avait continué à rouler, nous serions tombés dans le fossé... Il s'est immobilisé au milieu de la route.
- E. :- Vous n'avez pas senti que votre corps partait vers l'avant ?
- T. :- Non.
- E. :- Ce devrait être un arrêt progressif.
- T. :- J'imagine que oui, bien sûr.
- E. :- Mais, vous ne vous en êtes pas rendus compte ?
- T. :- Non.
- E. :- Avant de voir l'objet, avez-vous senti un certain malaise ?
- T. :- Non. Je vous l'ai déjà dit. J'ai vu venir cette lumière et je l'ai dit à mon compagnon, jusqu'au moment où elle s'est posée devant nous. Comme elle volait très bas, il pensait que c'était un avion en train d'atterrir. Il disait que c'était un avion... Des personnes de Madrid nous ont aussi demandé s'il y avait des cables de haute tension. Et là-bas, il n'y a aucune ligne électrique, sauf la ligne téléphonique qui était tombée.
- E. :- Vous savez s'il existe dans le coin une fabrique spéciale, quelque chose qui pourrait être attractif, ou alors est-ce qu'il n'y a pas que des champs ?
- T. :- Là, il n'y a que des champs. Jusqu'à Marchena.

E. :- Que transportiez-vous dans le camion ?

T. :- Une moissonneuse-batteuse.

E. :- L'objet que vous avez vu était complètement rond ?

T. :- Rond, oui.

E. :- Quand il s'est posé sur la route, est-ce que vous avez vu des pattes ou quelque chose de ce genre ?

T. :- Non. Nous n'avons vu que ce cercle éblouissant.

E. :- Quand il s'est posé, il était vertical ou horizontal.

T. :- Non, non. Tout rond. Et quand nous avons repris nos esprits, nous sommes descendus sur la route, puis nous avons fait demi-tour et il n'était plus là.

E. :- Vous l'avez vu s'éloigner ?

T. :- Non, nous avons perdu connaissance.

E. :- Vous êtes sûr de la durée de cette perte de connaissance ?

T. :- Oui, cinq minutes à peu près. Et après, je vous dis, je suis resté approximativement une semaine avec les yeux irrités.

E. :- Vous avez consulté un médecin ?

T. :- Oui, je suis allé voir le Dr Antonio et je lui en ai parlé. Il m'a demandé si j'y voyais bien et je lui ai dit que oui...

E. :- Il ne vous a pas dit ce que vous pouviez avoir ?

T. :- Non. (Il semble qu'il se soit rendu chez son médecin plusieurs jours après l'observation)

E. :- Vous aviez les yeux irrités ?

T. :- Je ne pouvais même pas sortir dehors.

E. :- Vous les aviez rouges.

T. :- Oui.

E. :- Comme quand on soude longtemps à l'arc ?

T. :- Pareil.

(D'après l'un des enquêteurs qui est étudiant en médecine, la douleur dont se plaignait le témoin proviendrait d'une conjonctivite)

E. :- Votre collègue était le chauffeur ?

T. :- Oui, José Cerpa Mátéos.

Le témoin nous a parlé des questions que lui avaient posées des personnes de Madrid, et nous nous sommes rendus compte qu'il s'agissait du Docteur Jimenez del Oso (de la télévision espagnole, où il présente le programme «Mas alla» («Plus loin») consacré au problème des OVNI, des civilisations anciennes, etc...) et du journaliste Juan José Benitez, de la revue «La Gaceta del Norte». Tous les deux étaient en train de réaliser une série d'émissions pour la télévision, en interrogeant des témoins dans toute l'Espagne. Ces programmes seront prochainement diffusés.

T. :- Beaucoup ont dit ici à Guillena que nous avons raconté des mensonges. Bien sûr, quand je suis arrivé ici, j'ai appelé mon chef et je lui raconté ce qui s'était passé et lui l'a répété le lendemain à tout le monde. Et tout le monde disait que c'était des mensonges. Le propriétaire du camion s'appelle Pedro Merino.

Il ne nous reste plus grand chose à ajouter aux déclarations du témoin. Nous dirons simplement que c'est une personne connue à Guillena et que son sérieux ne peut pas être mis en doute. On ne peut pas non plus douter de la peur qu'il a eu et de son désir de ne pas renouveler une telle expérience. Parfois les hommes, par crainte du ridicule, n'osent pas exprimer leurs sentiments dans certaines «situations délicates». CET HOMME EST camionneur, une profession rude, et il a eu tellement peur qu'il a fait demi-tour et il est revenu plus tard sur les lieux de l'observation. Il a eu peur de l'inconnu ; que chacun, comme toujours, tire ses propres conclusions.

»» Annonces

BRICOLEUR passionné par le ciel et les OVNI, recherche plans ou schémas de lunette astronomique, grossissement 40 à 60 fois, avec les caractéristiques des lentilles. Merci. Ecrire à M. Jean **LEGRAS**, 6, impasse compère 50120 EQUEURDREVILLE.

RECHERCHE neuf ou occasion, en prêt ou à l'achat, **LE GUIDE DE LA FRANCE RELIGIEUSE ET MYSTIQUE** (Tchou). Faire offre à M. Michel **PICARD** 2, rue Nestor-Cornier 38000 GRENOBLE.

La vague d'ovni de Nouvelle-Zélande... en 1909 !

par Jean SIDER

(2 - suite et fin)

31 Juillet : Le «Gore Standard» rapporte que très tôt dans la matinée du 30, une observation a soulevé une intense émotion dans le sud de l'île. Un vaisseau aérien a été vu par des ouvriers occupés à draguer une rivière dans la vallée de Waikaka, à quelques miles au nord de Gore. Vers 05 h du matin, deux puissantes lumières percèrent le léger brouillard et alertèrent les témoins. Une imposante superstructure fut entrevue et deux silhouettes humaines assises à l'intérieur d'un habitacle furent aperçues ! La forme générale de l'engin était celle de la coque étroite d'un bateau classique, tel qu'on pouvait en voir dans les ports à l'époque, si l'on en croit le témoignage de Mr F. GREEN, le conducteur de la drague. L'objet se rapprocha de celle-ci et tourna au-dessus d'elle pendant plusieurs minutes, les déclarations des deux ouvriers qui étaient sur la drague à ce moment-là, corroborèrent parfaitement. Par instants, l'étrange vaisseau aérien se déplaçait à la façon d'un oiseau, toujours selon les observateurs, se balançant sur place comme s'il cherchait son équilibre, puis plongeant en piqué vers le sol pour remonter aussi soudainement vers le ciel. Ensuite, l'appareil s'enfonça dans la zone de brume en laissant sur son passage un sillage de luminosité. Il réapparut dans une trouée où il fut vu disparaissant en direction de Otakarama. Le propriétaire de la drague confirma les dires de ses deux employés qui vinrent le réveiller exprès pour qu'il puisse assister également au spectacle. Malheureusement, le temps qu'il s'habille, et lorsqu'il sortit, c'était trop tard, l'OVNI-ballon avait déserté les lieux.

Le jour même où cette observation était faite, le journal «Clutha Leader» publiait une lettre tout à fait étonnante pour l'époque, d'un de ses correspondants nommé Robert GRIGOR. Cet homme, originaire de Balclutha, proposait une hypothèse sur ces vaisseaux aériens, qui dût lui attirer bien des désagréments, je suis persuadé que vous n'en douterez pas. Voici quelques extraits de sa longue lettre, que j'ai estimés les plus intéressants :

A la suite des différentes observations faites à Stirling, Kelso, Milton et Invercargill, j'aurai la hardiesse de suggérer tout à fait sérieusement, que ces multiples manifestations de vaisseaux aériens ressemblent fort à une visite d'habitants D'UN AUTRE MONDE, DONT L'AVANCE EN CONNAISSANCES, MAIS AUSSI LA SUPERIORITE EN INTELLIGENCE, SONT CE QUE POURRONT ETRE UN JOUR, LOINTAIN ENCORE CERTES, NOS CONNAISSANCES ET NOTRE INTELLIGENCE !... N'oubliez pas que les Chinois, 3000 ans avant nous, eurent une culture très avancée, qui, si elle avait bénéficié d'une progression constante et régulière, nous aurait permis d'être à l'heure actuelle, à un degré de civilisation nettement supérieur à celui où nous sommes.

Malheureusement les Chinois stagnèrent au même niveau durant de nombreux siècles, sans faire le moindre progrès. Ce qui n'est pas le cas des créatures qui nous rendent visite maintenant... Je ne pense pas vraiment qu'il y ait lieu d'être effrayés à la pensée de voir la forme sous laquelle ces êtres peuvent nous apparaître. Car, dans les Saintes Ecritures, il est dit que Dieu fit l'homme à son image... Nous pouvons donc supposer que ces créatures ont découvert le moyen de se déplacer dans l'espace en utilisant des vaisseaux alimentés au radium (!) et pouvant transporter indéfiniment une provision d'air issue de leur propre atmosphère, et comprimé d'habile façon... Je propose d'essayer d'attirer leur attention par des moyens tels que : ballons captifs, projecteurs, messages télégraphiques (!)... « (ET ENFIN CETTE PHRASE ADMIRABLE) : «Il y a suffisamment de rapports d'observations pour que le gouvernement soit saisi de cette affaire...!»

Franchement, n'éprouvez-vous pas un sentiment d'admiration pour Mr Robert GRIGOR, dont la théorie «démentielle» dut en faire hurler plus d'un ? Ainsi, en 1909, c'est à dire HUIT ANS AVANT Charles Foyt FORT (Le livre des Damnés), un obscur Néo-Zélandais, naïvement mais ô combien courageusement, envisagea froidement la présence d'extra-terrestres visitant notre planète et tentait d'attirer l'attention de ses contemporains... POUR QUE LE GOUVERNEMENT SE SAISISSE DE CETTE AFFAIRE ! Bien entendu sa tentative n'eût aucun lendemain, et bien des index durent se pointer sur tout autant de tempes ! Mais je considère comme un véritable exploit (pour ne pas dire miracle !) le fait pour sa lettre, d'avoir été publiée dans un journal de 1909, ce qui mérite un coup de chapeau. Bravo Mr GRIGOR, au nom de tous les ufologues, si toutefois vos manes peuvent percevoir l'hommage que nous vous rendons !

30 Juillet : — Le «Oamaru Mail» publiait un article qui disait à peu près ceci : «Il y a quelque chose d'inquiétant sur ces rumeurs faisant état de la présence dans nos cieux de vaisseaux aériens semblant peu soucieux de rester chez nous. Nous aurions pu croire, un moment, qu'ils soient victimes de la loi de la gravitation (allusion faite aux mésaventures des «Zeppelin» en Allemagne), mais les différentes images qu'ils nous ont données sur leurs possibilités et leurs maniabletés, nous laissent supposer que non seulement ça n'est pas le cas, mais que leur conception n'est pas de ce monde. Nos ballons (en parlant des OVNI-ballons), si l'on se réfère aux nombreux témoignages, sont contrôlés de façon absolue, sans aucun défaut de navigation. Ils n'ont jamais d'accidents, et ne semblent jamais en difficultés. Ce qu'il y a d'ahurissant, c'est comment se fait-il, en supposant qu'il s'agisse d'inven-

teurs néo-zélandais, qu'avec les moyens intellectuels et financiers aussi faibles que sont les nôtres, nous puissions réussir dans des expériences où les meilleurs chercheurs du vieux monde se heurtent à des embûches insurmontables ?

Notez que là, le phénomène est ADMIS COMME UNE REALITE, qu'on ne cherche même pas à le contester, mais qu'on voudrait bien le comprendre !

31 Juillet : Le «Mataura Ensign» de Gore, nous apprend que très tôt dans la matinée du 30, un fermier de Greendale, occupé à nourrir ses chevaux, entendit un curieux bruit de vrombissement qui effraya ses bêtes. Sortant de l'écurie pour voir ce qui se passait, il vit un vaisseau aérien juste au-dessus de lui, à 50 m d'altitude pas plus ! Il nota que l'engin avait une lumière à l'avant, et une autre à l'arrière. Il progressait si rapidement que lorsque le fermier réveilla ses collègues pour leur signaler le fait, ceux-ci ne purent voir que deux feux qui s'éloignaient vers l'horizon.

2 Août 1909 : Le «Bruce Herald» indique qu'une intéressante observation a été faite par un habitant de Fairfax, alors qu'il se trouvait à Akatore. Le témoin prétend avoir vu un vaisseau aérien vers 15 h. C'était un objet sombre en forme de cigare, qui surgit au sommet des collines à l'est, puis s'éleva rapidement dans le ciel à haute altitude pour filer vers l'ouest. Sous la superstructure, l'observateur a décrit une sorte d'habitable.

3 Août : Le «Dunedin Star» mentionne que dans l'après-midi du 31 Juillet, aux premières heures de la matinée, un habitant de Grovenor street à Dunedin, a vu un vaisseau aérien. A un moment donné il remarqua une brillante lumière jaune qui jaillissait d'une sorte de mat, («Antenne» pour un témoin de 1978), qui semblait planté à son sommet.

Il est bon de noter, qu'à partir de cette date, les observations vont en diminuant, tout du moins en ce qui concerne l'île du sud. L'un des derniers rapports les plus intéressants qui sera publié par la suite, le sera hélas de façon beaucoup trop succincte à notre gout, voyez plutôt :

6 Août : Le «Nelson Evening Mail» cite le témoignage d'un homme qui prétend avoir été survolé par un vaisseau aérien alors qu'il se trouvait dans son petit bateau en plein goulet de Malborough. Le témoin dit qu'alors que l'engin se trouvait à sa verticale et à basse altitude, ses occupants auraient tiré sur lui des projectiles qui firent un bruit curieux de sifflement en touchant l'eau avant de couler. Le quotidien ne donne malheureusement aucun autre détail sur ce cas qui paraît contestable, mais c'est peut-être une apparence trompeuse, car ce qui a été dépeint comme un projectile dirigé contre le témoin, n'en était sûrement pas un.

Pendant que les rapports diminuaient dans l'île du sud, il en allait tout autrement dans le nord, comme si les «visiteurs» en avaient terminé avec la partie basse

et entreprenaient de «visiter» la partie haute de la Nouvelle-Zélande. Ce qui est tout à fait logique, si on considère qu'après cela, la vague se déplaça en Australie de l'est. Regardez un atlas, et vous comprendrez d'un simple coup d'oeil que finalement toute cette affaire NE PEUT QU'ETRE VRAIE, c'est encore un argument de plus qui vient s'ajouter à ma démonstration. Un argument géographique ! Voyons donc maintenant l'île du Nord :

31 Juillet : Le «Thames Star» signale que le vaisseau aérien a été vu au-dessus d'Auckland par deux «très respectables citoyens», qui l'estimèrent à 300 m d'altitude, faisant des cercles au-dessus de la ville, puis se dirigeant ensuite «majestueusement» en direction de Miranda. Les lumières du vaisseau sont décrites comme étant très puissantes, notamment celles ressemblant à des projecteurs qui portaient à très longue distance. La narration de cette observation est suivie du commentaire suivant : «Il est enfin venu ! Nous étions dans l'attente redoutée de son arrivée depuis tant de jours, que son retard en devenait crispant et que nous nous consolions en nous disant sans arrêt QU'IL ETAIT OBLIGE DE VENIR.» !

Je trouve personnellement que ce commentaire, de la part d'un journaliste de 1909, est absolument remarquable ! Essayez donc de trouver en France, en 1978, un reporter capable d'écrire ceci : «Un OVNI a survolé notre ville hier soir... «Nous nous attendons à son arrivée !» Impensable !

Ce commentaire confirme ce que j'évoquais plus haut : le fait d'être survolés par des vaisseaux aériens étranges ETAIT ADMIS, RECONNU, INDISCUTABLE, et au lieu de les faire entrer dans des catégories du genre canulars ou hallucinations collectives, on s'interrogeait, on se demandait QUI pouvait bien les piloter ! (J'ajoute pour les lecteurs ou lectrices peu au courant des questions ufologiques, qu'à ce jour, les vaisseaux aériens qui survolèrent la Nouvelle-Zélande en 1909, SONT TOUJOURS NON IDENTIFIES, PRESQUE 70 ANS APRES !!)

31 Juillet : Le «New-Zeeland Herald» d'Auckland signale qu'à Dargaville, un fermier a pu contempler un vaisseau aérien en forme de cigare pendant 15 minutes, progressant le long de la côte, à 5 miles du rivage.

Parmi de nombreuses observations de cette première semaine d'Août et signalées par divers organes de presse comme : le «Hawkes Bay Herald», le «Hasting Standard», le «Auckland Star», le «New-Zeeland Herald» entre autres, signalons l'une des meilleures :

6 Août : Le «Hawkes Bay Herald» de Napier reprenait la lettre d'un de ses correspondants dont voici les principaux extraits : «Une affaire concernant l'observation d'un vaisseau aérien a provoqué des discussions passionnées à Waipawa. Un homme de cette localité a été le témoin d'un bien étrange spectacle

dans la soirée de mardi. Il revenait d'une promenade à cheval et longeait de champ le courses, lorsque sa monture commença à donner des signes d'une grande nervosité. Il s'aperçut que la raison de la frayeur de l'animal n'était autre qu'un grand objet en forme de torpille qui se déplaçait dans le ciel juste au-dessus de lui. Le cavalier raconta qu'il avait pu parfaitement distinguer que l'engin était gris foncé, et à si basse altitude qu'il put apercevoir trois occupants dont l'un d'eux lui cria quelques mots dans une langue inconnue ! Puis l'appareil s'éleva à une très grande vitesse, laissant voir ses lumières de poupe et de proue. Il fit quelques cercles au-dessus du secteur puis disparut derrière une colline.» La même soirée, un autre habitant de Waipawa vit assez haut dans le ciel, une structure dépeinte comme étant celle d'un vaisseau aérien tel qu'on peut en voir depuis quelques temps sur le territoire. Ce navire produisait un son comparé à un bourdonnement. Une faible lumière fut remarquée sur l'engin qui était si haut en altitude qu'il ne paraissait pas faire plus d'1 m de long. D'autres personnes perçurent le bourdonnement et virent d'étranges lumières mouvantes dans le ciel, bien que toutes ces allégations soient accueillies ici avec beaucoup de scepticisme.»

Sceptiques, oui, je veux bien le croire, mais au fond, vues avec le recul des années, ces observations n'ont absolument rien de farfelu, et je suis assez surpris de ne rien trouver pouvant entrer dans la catégorie des canulars ! Même l'observation du cavalier, ci-dessus, n'a rien d'extraordinaire. Quant à cet homme qui déclara que des projectiles furent tirés sur la personne, il est plus que probable qu'il a interprété comme un «tir» une simple chute d'objets, l'état émotionnel du témoin lui ayant fait croire à une manifestation d'hostilité. (réaction bien connue).

5 Août : Le «Wanganui Chronicle», par l'intermédiaire d'un de ses correspondants, s'exprimait ainsi : «Il était 23 h 30 et je traversais le pont de Wanganui, lorsque je vis un grand vaisseau aérien volant à basse altitude le long de la rivière, venant semble-t-il, de Aramoho et se dirigeant vers Castlecliff. Il ne devait pas être à plus de 60 m de hauteur et je pus parfaitement distinguer ses deux grandes ailes. Il émettait une sorte de sifflement. J'ai pu calculer qu'il progressait en gros, à 90 miles à l'heure (145 km/h). Une puissante lumière se trouvait sur son avant et deux plus petites de chaque côté.»

La même soirée, mais plus tôt, deux jeunes indigènes étaient entrés en trombe dans les bureaux de notre journal vers 19 h pour dire qu'ils venaient de voir, il y avait à peine un quart d'heure, un vaisseau aérien de taille énorme qui les survola en direction de Mosstown.»

9 Août : Le «Southland Times», ainsi que d'autres quotidiens, signalent de nombreuses observations au dessus de la petite ville minière de Waihi, mais toutes en haute altitude. Cependant dans le service de documentation de la Radio-Diffusion Néo-Zélandaise, on retrouva un interview datant de 1961, dans lequel un témoin visuel de cette époque, une femme très âgée, prétendait avoir vu ce soir-là, un objet dans

le ciel, à Waihi vers 20 h 30, du pas de sa porte. Elle en donna la description suivante : «Il avait la forme d'un gros cigare. De couleur très foncée, presque noire. Il progressait lentement, en ligne droite, en tout cas pas très vite. Il avait des lumières bleu-vertes sur son avant, brillant intensément et d'autres plus petites sur les côtés. J'ai aperçu comme des fenêtres, et à l'arrière il y avait une lumière qui laissait une sorte de traînée lumineuse. Il n'allait pas aussi vite que les avions de l'époque actuelle, mais il ne faisait aucun bruit.»

Un ou deux jours avant les observations de Waihi, un pasteur anglican de Melbourne avait signalé le passage d'un vaisseau aérien. La vague de l'Est Australien commençait et celle de Nouvelle-Zélande allait s'éteindre. Le nombre de rapports d'observations faits aux journaux devait diminuer de plus en plus, tandis que des cables en provenance de Mossvale et de Goulburn en Nouvelle-Galles du Sud (Australie), faisant état d'étranges vaisseaux aériens, parvenaient en Nouvelle-Zélande, semant le désarroi chez ceux qui s'accrochaient encore à la théorie des «inventeurs néo-zélandais de génie, ayant damé le pion à ces prétentieux du vieux monde» !

Il y eut encore quelques «spasmes», le 1er Septembre et les quelques jours suivants, au-dessus de la région de Gore (dans l'île du Sud). Ils firent la «une» des journaux locaux dont le «Gore Standard» et le «Dunedin Star». Il semble que la dernière observation signalée par la presse fut celle-ci :

10 Septembre : Le «New Zealand Herald» imprimait à peu près les lignes suivantes : «Un objet ressemblant à un vaisseau aérien a été observé au-dessus de Gore vers 16 h 30 se déplaçant en «ondulant» en direction de Tapanui Hills où il disparut petit à petit à l'horizon à la hauteur de Kelso. Deux personnes très connues à Gore pour leur sérieux, ont dépeint l'objet comme une sorte de cigare muni à sa partie basse d'un habitacle, faisant corps directement en dessous de la superstructure. Il put être suivi à l'œil nu pendant quelques minutes puis fila à une vitesse élevée.» (Cette dernière information m'est communiquée par «Infoespace» n° 13, la revue Belge de la SOBEPS).

Notons que la presse Néo-Zélandaise, dont j'ai cité de nombreux titres de journaux de l'époque concernée, a pratiquement toujours parlé DU vaisseau aérien. Ce fut LE mystérieux navire volant, «Notre» étrange visiteur céleste, etc... Cette façon de s'exprimer, tendant à faire croire qu'il n'y avait QU'UN seul engin se déplaçant au-dessus du territoire, s'exprime ainsi : comme un seul engin était observé et jamais plusieurs au même moment et au même endroit, en toute logique, les reporters pensèrent qu'il s'agissait de l'invention d'un habile constructeur local voire australien. D'où l'utilisation d'un singulier. Mais il rendit un grand service à la population qui, malgré quelques éditions de quotidiens aux écrits alarmistes déjà cités, accepta cette version avec tant de facilité qu'aucune panique ne fut enregistrée, en dehors de quelques moments d'émotions intenses,

mais de courte durée et sans aucune influence sur la vie quotidienne.

Ce qui semble se dégager de cette vague, très mal connue en France, pour ne pas dire inconnue, est à mon avis d'une grande richesse d'enseignement. Tout comme moi, vous avez été peut-être frappé par la « pureté » qui s'en exprime. Toutes les observations se rapprochent au point de se confondre, mis à part deux ou trois cas précis (Le « cône », qui n'est peut être qu'un objet cigaroïde vu d'un certain angle, et les deux « coques de cargo »). Si on fait la synthèse de tous les témoignages, il en ressort ceci : C'est un objet à structure massive, fuselée comme un cigare, parfois munie d'ailes, mais pas toujours. A basse altitude, un habitacle a toujours été remarqué sous la superstructure. Un projecteur, pouvant être assimilé à une lumière intense, se trouve toujours à son avant, deux lumières plus petites sur les côtés, parfois il possède également une lumière à l'arrière. La concision des comptes-rendus permet cette précision, ce qui est très rare dans un tel cas.

Il n'y a aucune observation douteuse au premier abord, et pouvant être en relation avec un canular, malgré les deux affaires sortant légèrement de la ligne générale, dont j'ai déjà parlé. Il semble que la presse n'ait, en aucun moment, évoqué un coup monté se répétant sur plusieurs semaines. Les témoins étant trop nombreux et trop dispersés, il ne saurait en être question. Comme IL N'Y AVAIT PAS DE BALLON DIRIGEABLE EN SERVICE A CETTE EPOQUE (NI MEME D'AVIONS), et que l'impossibilité de l'existence d'un génial inventeur local a été démontrée, nous pouvons considérer cette vague sur la Nouvelle-Zélande de 1909, comme une manifestation d'objets volants non identifiés, probablement la moins contestable de toutes celles qui se sont produites sur notre planète.

On ne peut avancer une influence des mass media sur des témoins très maniables. Elles étaient embryonnaires à l'époque et se limitaient à quelques quotidiens de petit format et à tirage limité. De plus ils étaient lus davantage par les citadins que les ruraux. Or ce furent les ruraux qui rapportèrent le plus d'observations !

La plupart des observations furent faites à basse altitude. Nos détracteurs les plus enragés ne pourront même pas faire entrer ces OVNI-là dans la catégorie des phénomènes naturels : météores, planète Vénus, etc. . .

Il ressort donc de tout ceci que la vague traitée ici s'avère être une très authentique manifestation d'OVNI, démontrant par la même occasion, outre la réalité du phénomène, mais aussi une ANCIENNETE, qui jusqu'ici n'a pas paru évidente à de nombreux ufologues.

Un dernier élément en faveur de la « pureté » très caractéristique de cette vague : l'absence, dans les diverses narrations des faits allégués, de verbiage délirant relevant d'une mystique quelconque, ce qui est

heureux pour l'ufologie qui tient là un exemple vierge de tout élément sujet à caution.

Ceci prouve donc l'existence d'un certain équilibre des mentalités chez les témoins, qui se manifesta pendant toute la durée de la vague, les gens décrivant exactement ce qu'ils voyaient, sans « en rajouter ». Une pareille « constante » est trop rare en ufologie pour qu'on se permette de la laisser dans l'ombre.

L'ancienneté du phénomène étant, je pense, largement démontrée (1), nous pouvons envisager très sérieusement une hypothèse tendant à cerner de plus près la motivation réelle d'une ou de plusieurs intelligences se manifestant dans notre environnement et refusant de se laisser identifier, au point de se camoufler en fonction du degré de l'évolution de notre technologie.

Je crois sincèrement que le fait que cette manifestation d'intérêt à notre égard soit étalée dans le temps (qui va probablement bien au delà de 1909), comme dans l'espace (tous les pays semblent concernés), implique automatiquement la recherche d'un profit se réalisant à long terme. Le phénomène nous prend ou apprend de nous quelque chose. Le profit étant soit matériel soit abstrait, et compte tenu de l'ancienneté démontrée, il est plus logique de supposer que l'intéressement d'ordre matériel, s'il existe, n'est qu'accessoire, le facteur temporel l'excluant en tant que but n° 1.

Alors je pense que nous nous dirigeons lentement mais sûrement vers une solution finale, qui n'a rien d'agréable, redoutée même, mais qui n'a rien d'effrayant, quand on examine la situation avec sérénité. Elle serait relative à un intéressement axé sur des expériences à l'échelle planétaire, avec de possibles manipulations de toute nature, que seule, permettrait une super technologie ayant à sa disposition des moyens dépassant notre perception et notre compréhension.

C'est du reste une hypothèse qui n'est pas nouvelle loin de là, puisqu'elle a de nombreux « supporters » parmi les ufologues, mais est encore trop fragile pour faire l'unanimité. Cependant, il faut souligner que malgré son manque de consistance, elle est nettement plus réfléchie que certaines théories, négatives par excellence, publiées récemment en librairie, et qui ont rendu un bien mauvais service à notre discipline, déjà si contestée.

Ceci dit, il faut tout de même envisager la possibilité pour que cette hypothèse soit émise trop tôt encore pour être « digérée », le carcan du géocentrisme (qui s'atténue certes), pesant toujours fortement sur certains esprits qui ne pourront jamais se trouver en état de l'assimiler.

Et pourtant plus les années passent, et plus est grand le nombre de ceux qui estiment que la place occupée par l'homme de la Terre dans l'Univers, n'est probablement pas du tout celle que nous nous plaisions à imaginer, et que dans la hiérarchie de la Vie,

Suite bas de la p. 18



Photo n° 1 : LOUHANS - 1/10/54-55 - l'OVNI se trouvait près du grand bâtiment situé à gauche

VAGUE EN NOUVELLE ZELANDE (suite de la p.17)

sans vouloir sombrer dans un pessimisme outrancier, je dirai que notre rang est beaucoup plus proche du «bas» que du «haut». Et quand bien même nous serions plus près du «haut», l'écart qui nous en sépare risque d'être insupportable, surtout aux adeptes d'un anthropocentrisme inconditionnel.

Puisse l'ufologie, montrer à tous ceux-là, le chemin de la modestie et de l'humilité.

REFERENCES : — Pour la recherche d'archives : M. Tony BRUNT, ufologue néo-zélandais, qui entreprit ses premières «fouilles» en 1967, et en publia les résultats en 1975 dans : «XENOLOG» n° 100 et 101. «XENOLOG» est la meilleure revue ufologique de Nouvelle-Zélande et aussi la plus ancienne. Elle est publiée par mes amis Fred et Phyll DICKESON, 33, Dee Street, TIMARU, Nouvelle-Zélande.

RENVOI (I) : — L'hypothèse de l'ancienneté du phénomène OVNI a été déjà proposée par maints chercheurs, dont M. Jacques VALLEE (Chronique des apparitions extra-terrestres), à qui l'ufologie doit beaucoup. Mais chacun d'eux s'est appuyé sur des relations ISOLEES, dans l'espace comme dans le temps, pouvant être facilement réfutées par nos détracteurs habituels. Les «vagues» d'OVNI du passé sont rares, et celle de Nouvelle-Zélande en 1909 est certainement UNIQUE en son genre pour des raisons qui ont été développées dans cet article.

1. 2. 3 enquêtes à Louhans Saône-et-Loire

de M. Pierre DUMONT
délégué régional

DATE : Octobre 1954 ou 1955

LIEU : LOUHANS (Saône et Loire) quartier «Le Guidon» traversé par la N 396 conduisant à Dijon.

TEMOIN : M. P. Edouard (anonymat demandé) retraite, alors maraicher, très intéressé par le phénomène O.V.N.I. Certain de ce qu'il a vu et en gardera le souvenir «jusque dans sa tombe».

LES FAITS :

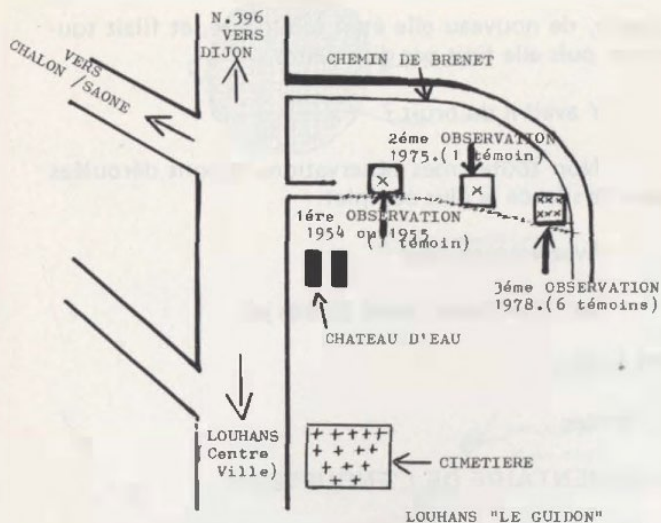
Vers 21 heures, par une nuit complètement noire, sans lune, M. P. sort de sa maison située sur une petite hauteur d'où il domine, une route, quelques maisons, des prés et son jardin, il se retrouve dans sa cour, où là, il satisfait un besoin naturel, lorsque tout d'un coup il est surpris par l'apparition d'une violente lumière de couleur rouge, et de forme ronde, qui s'est allumée dans un champ de maïs en contrebas à environ 800 mètres.

Inquiet puis complètement affolé, il a quand même le temps de réagir, et en profite pour se dissimuler derrière l'un des coins de sa maison. Puis reprenant courage, et la curiosité aidant, le témoin regarde à nouveau l'insolite lumière, sûrement très puissante, puisqu'une maison se trouvant à 250 m ou 300 mètres est complètement éclairée.

Le témoin raconte :

— «Cela ressemblait à un globe lumineux comme on en trouve encore dans certaine cuisine pour éclairer. La deuxième fois quand j'ai regardé, j'ai vu la lumière qui s'élevait doucement sans bruit, mais en provoquant un fort tourbillon d'air, puisque un buisson qui se trouvait à proximité avait les feuilles complètement écrasées par ce souffle.

Pendant un instant même, elle me donna l'impression de foncer sur moi. Mais non elle montait en ligne droite en prenant de la vitesse, du rouge elle virait au blanc, tout en laissant derrière elle une sorte de traînée d'abord noire, puis blanche.



- Comment la lumière a-t-elle disparue ?
- Tout simplement en devenant de plus en plus petite.
- Avez-vous remarqué quelque chose d'autre ?
- Il m'a semblé, mais je n'en suis pas sûr, que dessous cette boule comme suspendue, se trouvait une masse noire, mais je ne peux pas vous en dire plus».

Pas de précision notamment en ce qui concerne le diamètre de cette boule (il y a si longtemps).

TRACES :

Le maïs à l'endroit de l'atterrissage était écrasé et brûlé, un des amis de M. P. M. ROUGEOT en fit faire une analyse, mais il est mort, et personne ne connaît les résultats.

COMPLEMENT D'ENQUETE :

A 500 m une voie ferrée

A 50 m, de la position du témoin, le chateau d'eau de la ville de LOUHANS.

ENQUETE No 2

DATE : Autour du 20 Février 1975

TEMOIN : M. PETIT Henri demeurant à LOUHANS (Saône et Loire) au «Guidon» maraicher retraité, également très intéressé par les OVNI.

LIEU : 50 mètres plus bas que lors de l'enquête n° 1 (voir croquis).

LES FAITS :

a) 1ère nuit : vers 21 h 45 par un ciel dégagé, M. PETIT était dans son jardin, là, il satisfaisait un besoin naturel, lorsqu'il remarque à environ 800

mètres, au-dessus d'un champ une sorte de petite flamme ou torche lumineuse de couleur rose :

Le témoin parle :

- «Elle était allongée dans le sens de la hauteur et devait mesurer de 40 à 50 cm ; et elle vacillait comme n'importe quelle flamme à l'air, pourtant il ne semble pas me rappeler qu'il y avait du vent ce jour là.

- «Elle était à combien de mètres au-dessus du champ ?

- Environ 10 mètres, il devait y avoir une perche en dessous pour la tenir en l'air.



Photo n° 2 - le 20/2/75
L'ovni se trouvait dans les prés avant le bois

- Comment était cette perche ?

- Mais, je ne l'ai pas vue».

J'insiste bien sur ce point : M. PETIT n'a jamais rien remarqué en dessous de cette torche, mais comme c'est un homme «qui a les pieds sur terre» il SUPPOSE qu'il devait y avoir quelque chose dessous pour la supporter. Enfin une flamme ne peut quand même pas tenir en l'air, toute seule, comme ça !!!!!

Après plusieurs minutes d'observation M. PETIT retourne chez lui, par conséquent il ne verra jamais cette flamme disparaître.

b) 2me NUIT : même heure, même endroit, observation identique.

c) 3me NUIT : même heure, même observation mais la torche s'était déplacée de quelques dizaines de mètres sur la droite.

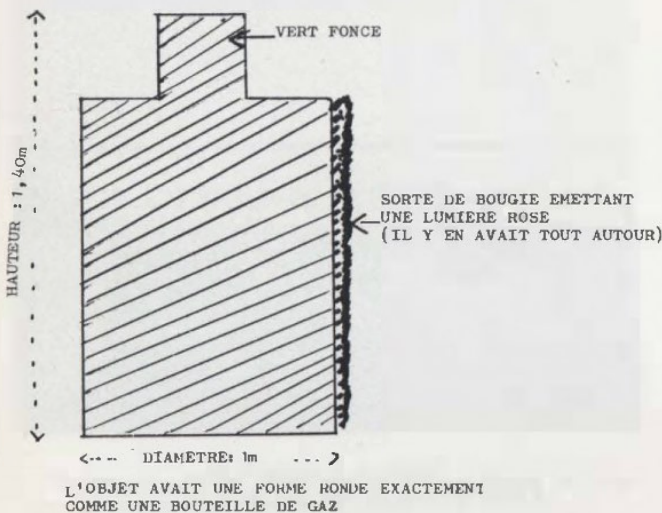
d) 4me NUIT : même heure, sensiblement vers le même lieu d'apparition de la dernière torche (venue en éclaircir d'après M. PETIT).

— Je ne peux pas vous dire si l'objet était déjà là avant mon arrivée, tout ce que je sais c'est que lorsque je l'ai aperçu il était immobile à environ 1,50 m du sol.

— Décrivez-le moi

— Alors là rien de plus facile, cela ressemblait exactement à une bouteille de gaz (il me montre celle qui se trouve dans sa cuisine) même forme, même couleur vert foncé, mais avec en plus tout autour comme une cinquantaine de bougies de couleur (comme la torche) rose éclairant aux alentours. Elle devait mesurer 1,40 m de haut et avait un diamètre d'un mètre.

— Que s'est-il passé ?



Dessin effectué par l'enquêteur sur les indications du témoin.

— Doucement l'objet s'est mis en route, il filait horizontalement au-dessus des prés, mais sa course fut bientôt stoppée par un obstacle naturel composé d'arbres. Alors là tout simplement il s'est éteint. Croyant mon observation terminée je suis rentré chez moi. Mais une minute après j'ai décidé de retourner voir, s'il n'y avait rien de nouveau.

Incroyable mais vrai la bouteille avait franchi l'obstacle, c'est d'ailleurs ce qui m'a le plus surpris, je ne comprends toujours pas comment elle a fait, car passer à travers est impossible.

— Peut-être est-elle passée par dessus ?

— Je ne crois pas car je l'ai toujours vue à la même hauteur, mais bref, quand je suis arrivé, elle était

passée, de nouveau elle était lumineuse, et filait toujours, puis elle finit par disparaître.

— Y avait-il du bruit ?

— Non toutes mes observations se sont déroulées dans le silence le plus complet.

— Avez-vous eu peur ?

— Non j'ai même trouvé ça très joli.

TRACES :

Nulles

COMMENTAIRE DE L'ENQUÊTEUR :

Des OVNI on en voit de toutes les couleurs et de toutes les formes, mais alors là vraiment cela bat le record d'imagination. Il serait intéressant de savoir si d'autres personnes ont déjà vu des objets de ce genre, de cette couleur, et si la principale observation était précédée de torches lumineuses.

ENQUETE N° 3

DATE : Dimanche 19 Février 1978

TEMOIN : Mr PRUDENT (Chauffeur) sa femme et leurs enfants soit six personnes.

LES FAITS :

Le jeune Eric PRUDENT s'amusait dehors, derrière sa maison lorsqu'il aperçut dans le ciel filant à toute vitesse en piquant, une masse noire ronde, avec à gauche et à droite, un feu lumineux blanc. Très rapidement la boule fut masquée aux yeux du témoin par une maison. Le jeune Eric, en profita pour alerter ses parents en ces termes :

— Venez vite, je crois bien que j'ai vu une soucoupe volante.

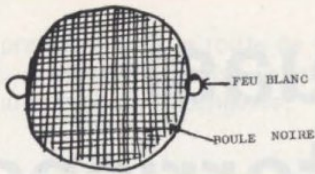
Toute la famille se précipita dehors pour observer ce qui suit :

(Les données sont approximatives, aucun des témoins que j'ai interrogé - 3 sur 6 - n'a pu me fournir des précisions sur les dimensions de l'objet).

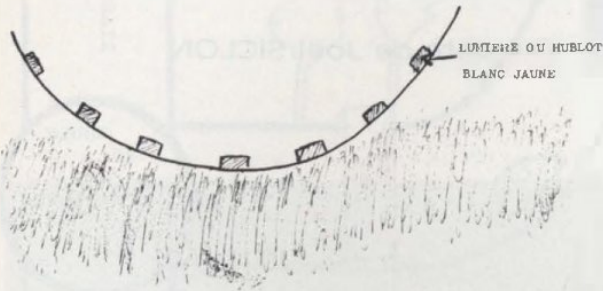
A environ 1 km une sorte de demi-sphère lumineuse était posée dans un champ. Malgré la distance il ne semble pas aux témoins qu'elle reposait sur des pieds d'atterrissage.

Mr Prudent raconte :

— Sur le tour on apercevait, de forme mal définie, comme des hublots ou des lumières blanche-jaune scintillant, au nombre de 5 à 7, mais l'objet n'éclairait pas autour de lui, et ne faisait aucun bruit.



ENQUETE N°3



ENQUETE N°3

Je dis donc à ma femme « je vais aller chercher notre voisin, et à bicyclette sans faire de bruit nous essayons d'approcher l'objet ».

Mme Prudent

– « Mais j'avais trop peur, je n'ai pas voulu, ces engins on ne sait pas ce que c'est ».

Mr Prudent

– Alors on s'est contenté de l'observer

Enquêteur

– Qu'avez-vous vu ensuite ?

Mr Prudent

– Très peu de temps après l'objet s'est éteint, il ne restait plus qu'un vague point lumineux rouge. Pendant plus de 30 minutes on est resté là à le regarder tout en espérant le voir s'envoler, puis lassés on est rentré se coucher.

Enquêteur

– Vous n'avez pas pensé à prendre des photos »

Mr Prudent

– On a bien un appareil, mais il n'y a pas de pellicule. Mais vers minuit, on a été réveillés par un bruit au-dessus de notre maison, je ne sais pas si cela a un rapport avec cet objet. . .

Enquêteur

– Quel sorte de bruit

Mme Prudent

– Comme des toles froissées. Mme Prudent essaye d'imiter toute sorte de bruit puis y renonce.

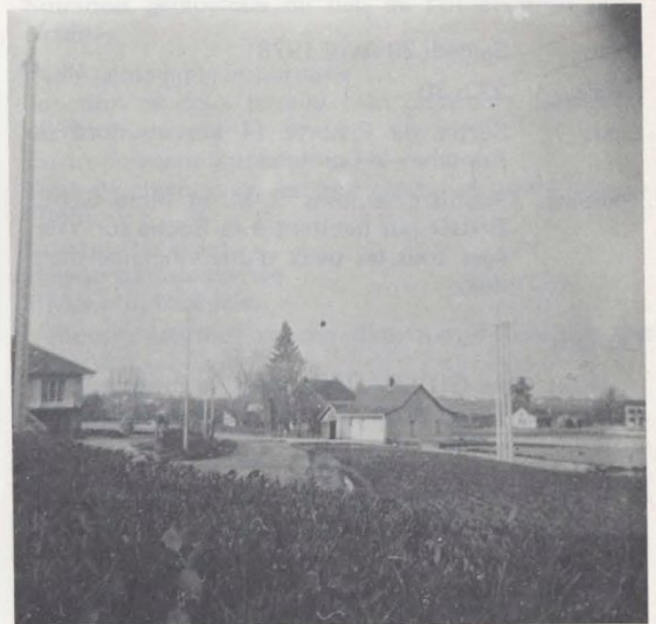
Le lendemain matin Mr Prudent regarde en direction du lieu d'atterrissage, mais bien entendu il n'y a plus rien.

COMPLEMENT :

Pas d'odeur, pas de panne de radio.

La petite fille de 5 à 6 ans que j'ai aussi interrogée n'a pas paru particulièrement apeurée par l'objet.

TRACES : Le manque de temps et la trop grande surface à inspecter ne m'ont rien permis de découvrir.



Au 1er plan, position des témoins.

Suite de la p. 9 : NOS ACTIVITES

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse, programmation, perfo-vérif. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'établissement de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat. FIDURO, 6, rue Mouton-Duvernet, 75014 PARIS (timbre réponse S.V.P.)

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les frais méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouys-sou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.) Tél. (58) 75-59-19



Lieu exact de l'observation (à 20 m environ)

Quasi-atterrissage

au Nord de
Fontenay-le-Comte
Vendée

Enquête de Joël SICLON

Date. Samedi 29 Avril 1978
Heure. 23 h 30
Lieu. Sortie de Pissotte (4 km au nord de Fontenay-le-Comte)
Témoins. Premiers témoins : M. et Mme GUILBAUD qui habitent à la Roche sur Yon, âgés tous les deux d'une vingtaine d'année.

Les faits.

M. et Mme GUILBAUD partent de Pissotte, pour aller rendre visite à un de leurs amis, avant d'aller à un bal de mariage.

Il est 23 h 30, soudain M. Guilbaud aperçoit une forme énorme un peu au-dessus de la route (à 2 mètres aux dires de M. Guilbaud) et à quelques dizaines de mètres seulement de distance.



L'OVNI se situait exactement au centre de la photo

M. Guilbaud avise alors sa femme qui somnole et décide d'arrêter son véhicule pour mieux observer le phénomène extraordinaire qui se déroule devant eux.



L'envol de l'ovni (lieu de son ascension légère) puisque les témoins sont alors partis.

L'objet se présente sous la forme d'un demi-cercle aux contours un peu flous, de couleur très rouge au centre puis se dégradant jusqu'à l'orange sur les bords du demi disque.

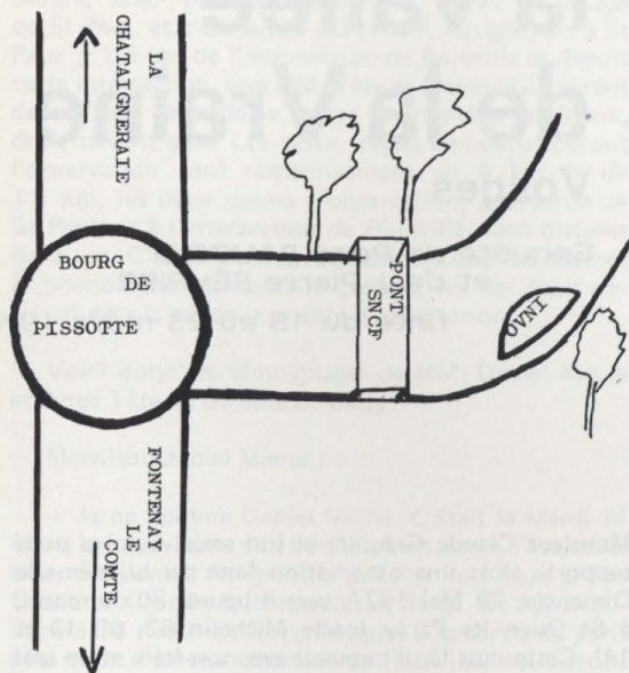
La dimension précisée par les témoins est assez exceptionnelle 10 à 15 mètres à la base et 5 mètres de hauteur.

L'observation va durer quelques minutes, durant lesquelles les témoins se rendent compte que l'objet lance des flashes toutes les 20 secondes, entraînant l'apparition et la disparition de l'objet d'une manière tout à fait spontanée. L'environnement immédiat de l'objet tout en étant noir ne laisse pas apparaître les étoiles (précision de Mme Guilbaud).

Après avoir stagné, l'objet va alors se mettre en mouvement, s'élève de quelques mètres et dirige son parcours d'Est en Ouest.

Mme Guilbaud, devant l'importance du phénomène, prend peur, réussit à convaincre son mari de faire demi-tour.

Ceux-ci prennent alors la route de Fontenay pour se rendre au mariage et surprise, ils retrouvent l'objet qui va les «suivre» jusqu'à Longèves.



Arrivés alors sur les lieux du mariage, leur premier geste est d'avertir les personnes présentes et c'est ainsi qu'une quinzaine de personnes vont être alors témoins du phénomène à leur tour, durant quelques minutes.

... Tous les témoins contactés ont confirmé la forme de l'objet décrite par les témoins majeurs.

Quant aux dimensions, il est évident que les avis divergent et ne sont plus en rapport avec ceux établis par les premiers témoins qui l'ont, eux, observé à quelques mètres et en donnent de ce fait la dimension réelle.

Il est à noter que les témoins secondaires ont été interrogés par la gendarmerie nationale, qui a bien voulu ensuite donner des renseignements sur le compte-rendu de son enquête, d'où il ressort une certaine incohérence dans certains témoignages, mais les grandes tendances restent identiques, quant à la durée d'observation par les témoins secondaires, elle a été estimée à une ou deux minutes, l'objet prenant alors de la vitesse, se dirigeant toujours d'est en ouest, puis disparaissant définitivement.

Conditions atmosphériques

Ciel dégagé, sans lune

Situation géographique

Situé à 50 kms de la côte Atlantique

Situation géologique du lieu de l'observation principale

Faille géologique importante

Jonction de deux terrains bien différents. Calcaire - roches éruptives

Environnement immédiat

Pont de chemins de fer (qui n'est plus utilisé depuis 1945)

Endroit très boisé

Région très accidentée

Rivière toute proche

L'endroit est tout proche d'un massif forestier très important.

Effets secondaires

Aucun effet annexe physique ou psychologique, n'est apparu sur les témoins. D'autre part, il n'y a pas d'animaux à proximité de l'endroit où a eu lieu l'observation principale.

Notes sur les témoins

M. Guilbaud a déjà été témoin d'un autre phénomène OVNI, ainsi que son père, sans toutefois avoir approfondi ces observations.

Conclusions

L'authenticité du phénomène ne peut évidemment pas être mise en doute la région où s'est produit le phénomène semble à priori propice à de telles manifestations, alors...

NOTRE

LIGNE DE CONDUITE

Nos lecteurs savent que des points de vues, parfois très différents, sont publiés dans LDLN ; c'est notre ligne de conduite depuis la création de notre revue, et nous tenons à maintenir cette ouverture d'esprit. Ceci, bien entendu, pour tout ce qui est constructif et non polémique.

De plus en plus, il faut que ce soient les idées qui s'affrontent dans nos pages, et non des hommes ; c'est dans le plus grand calme, sans passion, et sans attaques personnelles que le débat doit se situer, et il y gagnera à être placé sur un plan élevé.



LEGENDE

- Trajet suivi par Mlle de Belly
- Trajet suivi par MM. Tête et Maine
- X Arrêt de MM. Tête et Maine
- 1 bis Angle de vue de Mlle de Belly
- 2 bis Angle de vue de MM. Tête et Maine
- Zone probable au-dessus de laquelle devait se situer le phénomène

Au-dessus de la vallée de la Vraine Vosges

Enquête de René FAUDRIN
et de J-Pierre FÉVRIER

faite du 18 au 23 mars 1978

OBSERVATION : Mardi 14 Mars 1978, de 19 h 15 à 19 heures 25.

Source de l'information :

L'Est Républicain du 18 Mars 1978. La liberté de l'Est du 22 Mars 1978.

Selon lesquels un OVNI en forme d'haltère lumineux aurait été vu au-dessus de la Vallée de la Vraine, simultanément, par les occupants de deux véhicules, depuis Saint Paul et Rainville.

Les lieux :

La Vraine est une petite rivière des Vosges qui prend sa source au Nord Est de Vittel et se jette dans le Vair qui coule en direction de Neufchateau. Saint Paul (carte Michelin 62, Pli 14) est un village de 100 habitants, sur le D3 qui relie Gironcourt sur Vraine à Attignéville pour rejoindre la N74 de Neufchateau à Nancy. De St Paul, l'on aperçoit Dommartin sur Vraine adossé à une colline, à 2,5 km, qui semble être le lieu au-dessus duquel le phénomène se situait dans le ciel (voir plan des lieux).

Enquête :

Après avoir pris connaissance du premier article dans la presse, le samedi 18 Mars, je me suis rendu dans la région de St Paul, Dommartin, et Rainville, le soir même, vers 19 heures 30, afin de me retrouver dans les mêmes conditions d'observation. Je n'ai rien remarqué qui aurait pu tromper les témoins. Le lendemain, avec Jean Pierre Février, nous sommes rendus à Rainville chez Mlle de Belly qui avait observé le phénomène depuis St Paul. Elle était absente mais nous fûmes reçus par des amis,

Monsieur Claude Grégoire et son amie. Celui-ci nous rapporta alors une observation faite par lui-même le Dimanche 29 Mai 1977, vers 4 heures 30 du matin, à St Ouen les Paray (carte Michelin 62, pli 13 et 14). Cette nuit là, il circulait avec son frère et un ami anglais, à bord d'une Opel GTE, entre Bulgnéville et Vrécourt. Ils se trouvaient entre St Ouen et Vrécourt à la hauteur du carrefour d'Urville, lorsqu'ils aperçurent sur leur droite, un truc rouge dans le ciel, une boule, peu éblouissante mais très lumineuse. Le ciel était bien étoilé. La boule évolua dans le ciel, descendit sur la forêt, et sembla tenir compte des phares de la voiture et des déplacements du véhicule, mais il n'y eut aucun effet sur la marche de ce dernier. Les trois témoins arrêterent une autre voiture de cinq personnes et tous purent observer le phénomène. Le tout dura environ 20 minutes. Puis, le chauffeur, lassé par les injonctions de son frère et son ami, inquiets, rentrèrent chez eux. Sans avertir les gendarmes qu'ils connaissaient bien, en raison de leur état d'ébriété.

En fait, il s'agit là de l'observation du feu de signalisation d'une installation Radar de la base de Contrexéville, sur la colline de Morville à 413 m de hauteur et à 7 km de là en ligne droite. L'état d'ébriété des témoins et les déplacements du véhicule sur une route très sinueuse accentuant l'étrange de cette observation. Et je dois avouer moi-même que je ne me suis rendu compte de cette explication que cinq mois après mon enquête, en réduisant mon premier rapport à la demande de Monsieur Veillith, pour qu'il puisse être publié. Et en me rendant sur les lieux afin de vérifier mon hypothèse.

Ce n'est que le jeudi suivant que nous pûmes rencontrer tous les témoins, chacun séparément, chez eux. Ils sont trois : Melle de Belly, qui circulait sur

la D79 seule en voiture entre Chateinois, St Paul, et Rainville où elle réside, est professeur de danse. Quant à MM. Daniel Maine, jeune agriculteur d'Attignéville, et Serge Tête, préposé des P et T de Chateinois, habitant lui aussi Attignéville, ils se rendaient tous deux d'Attignéville à Rainville. Alors que Mlle de Belly venait de passer l'intersection de Viocourt elle observa le phénomène lumineux d'abord devant elle, puis sa droite et après le village de St Paul, et c'est sur la D3 reliant Attignéville à St Paul, à 1,5 km de l'intersection de Rainville et depuis cette intersection, que MM. Tête et Maine observèrent depuis leur véhicule le même phénomène lumineux, droit devant eux. Les deux trajets parcourus durant l'observation sont respectivement de 4 km et de 1,5 km, les deux points d'observation, à la sortie de St Paul, et à l'intersection de Rainville, sont distants de 3 km. C'est enfin à la même heure que fut observé le phénomène par les deux groupes sur ces deux trajets et depuis ces deux points d'observation.

Voici donc les témoignages de MM. Daniel Maine et Serge Tête, et de Mlle de Belly.

Monsieur Daniel Maine :

– Je ne nomme Daniel Maine. C'était le Mardi 14 Mars, aux environs de 19 h 15. Avec Serge Tête, nous nous dirigeons d'Attignéville à Rainville à bord d'une Estafette Citroën que conduisait Serge. Et nous roulions à 70 Km/h environ, lorsque, à la sortie du pont peu avant l'embranchement de Rainville, nous avons aperçu ce phénomène.

J'ai vu deux masses rondes, blanches, et dans le milieu il y avait une sorte de gyrophare orangé.

– Quelque chose qui tournait ?

– On ne le voyait pas tourner, moi je l'ai vu grossir et un peu diminuer de grosseur, alors ça devait être une sorte de gyrophare.

– C'était une lumière qui reliait les deux objets blancs ?

– Oui. Les deux masses rondes étaient d'un blanc un peu plus fort qu'un néon mais pas si blanc.

– A quelle hauteur au-dessus du sol cela était-il ?

– Un peu en dessous les nuages.

– Très haut dans le ciel ?

– Il y avait des nuages de pluie, alors les nuages n'étaient pas haut, à 300 ou 400 mètres, peut-être un peu plus bas. Nous ne nous sommes pas arrêtés immédiatement seulement quelques instants à 300 m du carrefour, puis au carrefour de Rainville durant 2 à 3 minutes. Et nous l'avions presque en face (légèrement sur la gauche). Au-dessus de Dommartin sur Vraîne à peu près.

– Etes-vous sortis du véhicule ?

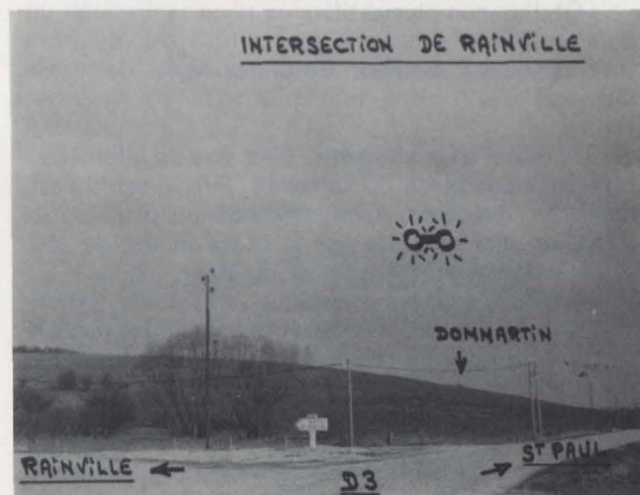
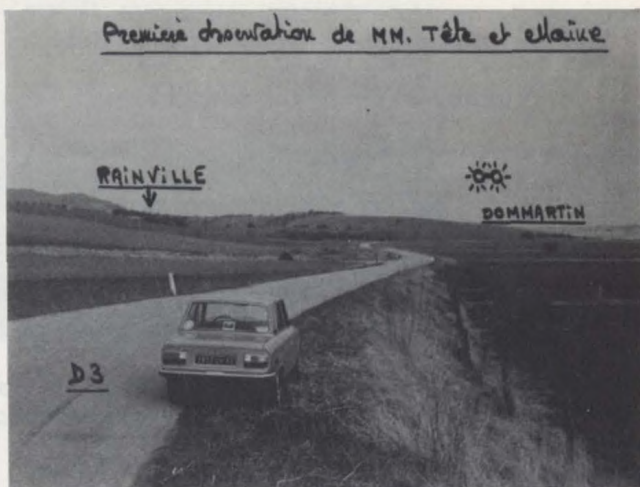


Photo 4 : Première observation de Serge Tête et Daniel Maine, sur la D3, 800 mètres avant l'intersection Rainville - St Paul.

Photo 5 : Arrêt des deux témoins, Serge Tête et Daniel Maine, à l'intersection de Rainville, sur la D3.

– Non. Il était immobile. J'ai ouvert la vitre pour entendre un quelconque bruit. Mais il n'y avait aucun bruit. Et le camarade qui était à côté de moi a démarré soudainement. Je lui ai demandé ce qui se passait, il me dit : «Tiens regarde ça, ça arrive sur nous». Je me suis retourné et j'ai alors vu qu'il arrivait. Il venait, puis il s'est retourné, nous l'avons vu vriller et puis, hop ! il a disparu en remontant. Il m'a semblé repartir sur Dommartin.

– Comment a-t-il disparu ?

– Comme s'il s'était éteint.

– Auparavant, a-t-il changé de forme et de couleur ?

– Non.

– Quelle importance avait-il dans le ciel par comparaison avec la pleine Lune ?



Photo 6 : Vue de la Vraie depuis la D3, 1,5 km après l'intersection de Rainville.

– Oh ! un peu plus petit.

– A quelle distance l'estimiez vous de votre position ?

– A moins d'un kilomètre, peut-être un kilomètre, au-dessus de la butte du carrefour. Puis lorsqu'il s'est rapproché vers nous, il est descendu un peu vers le vallon, un peu plus bas que la butte (haute de 200 mètres environ).

– Lorsque vous rouliez, avez-vous eu des problèmes de moteur ? ou mal aux yeux en le regardant ?

– Non.

– Comment était le temps ?

– Il y avait des nuages assez bas qui passaient, avec un vent assez fort. Il avait plu dans l'après-midi.»

Remarques.

En résumé, il ressort de ce témoignage que le témoin évalue mal la distance qui le séparait du phénomène, celui-ci devait se situer bien plus loin et cela sera confirmé par l'observation de Mlle de Belly à 3 km de là. J'ai un moment pensé que cela devait être l'observation d'un avion de l'aérodrome de Mirecourt à 15 km de là, avec un feu blanc sous chaque aile et un feu clignotant rouge sous le fuselage. Mais la gendarmerie de Chatenois qui s'est intéressée au cas nous a affirmé qu'après renseignements pris à Mirecourt, aucun avion n'était au-dessus du terrain, soit en approche, soit au décollage, à l'heure de l'observation.

Chez Monsieur Maine, nous avons rencontré un cousin de la famille, très passionné par les OVNI, que la mère du témoin était allée chercher, en nous demandant notre accord, afin qu'il assiste à notre enquête. Il nous fit part d'autres observations au-dessus de la même région dans les années passées. Cette enquête fut en effet pour nous le constat d'une zone très riche en observations. Sur lesquelles nous avons enquêté depuis.

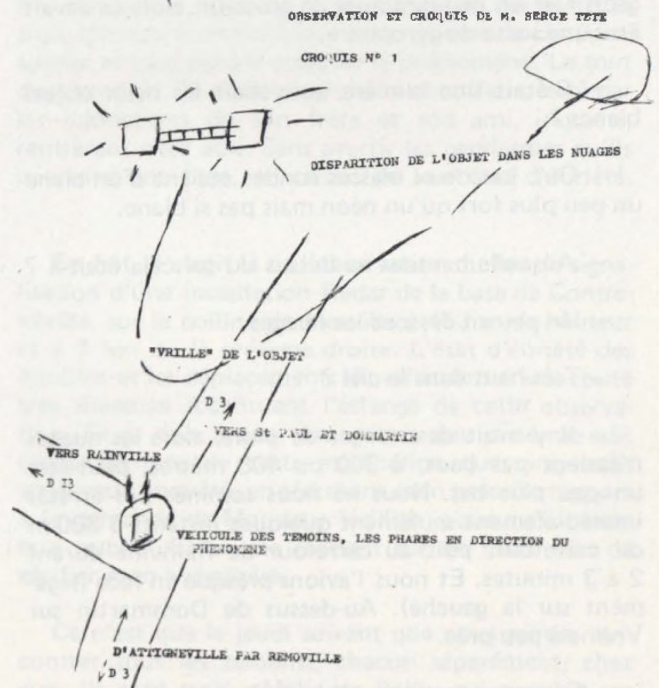
Monsieur Serge Tête :

Nous avons entendu M. Serge Tête chez lui après avoir quitté le témoin précédent. Tous deux se trouvaient ensemble dans le même véhicule, mais chacun d'eux décrit le phénomène avec de légères différences qui semblent dues à l'état de leurs yeux.

– «Daniel déclare que c'était des formes rondes, moi je vois les lumières blanches à peu près carrées. On allait sur Rainville, et c'est avant l'intersection de Rainville que nous avons vu ce phénomène en face de nous.

– Vous l'avez suivi en plusieurs phases différentes?

– Oui, nous l'avons observé trois minutes environ, puis il s'est déplacé sur nous. Très rapidement et en faisant une vrille: Il est remonté sur Balléville puis il a disparu. C'était deux formes, pour moi carrées, très lumineuses, avec un machin au milieu comme une barre orangée (croquis no 1). Il y avait des séparations dans la barre lumineuse. Nous roulions à bord d'une



NOTE: LES PROPORTIONS DE L'OBJET NE SONT PAS A L'ECHELLE.

Estafette que j'allais rendre à un copain à qui je l'avais empruntée.

– Vous n'avez constaté aucun ennui de moteur durant l'observation ?

– Non

– Et vous-même, avez-vous eu mal aux yeux ?

– Non plus.

– Pouvez-vous me décrire mieux le phénomène ?

– Les formes carrées étaient d'un blanc lumineux, un peu comme le néon. Enfin de loin, ce n'est pas vraiment pareil. La barre était rouge, orangée. Le tout était plus petit que la pleine Lune par comparaison. Nous l'avons observé lorsque nous nous déplaçons, puis je me suis arrêté quelques instants, puis une deuxième fois à l'intersection et nous l'avons observé de 2 à 3 minutes. Enfin, il s'est dirigé sur nous et il est parti en faisant une vrille. Il est descendu légèrement et il est remonté en flèche puis il a disparu dans les nuages.

– Avez-vous essayé de repartir lorsqu'il est venu sur vous ?

– Oui, je suis repartie. Je n'ai pas beaucoup été choqué, mais cela m'a impressionné, une sensation d'effroi quand on ne sait pas ce qui arrive, la surprise

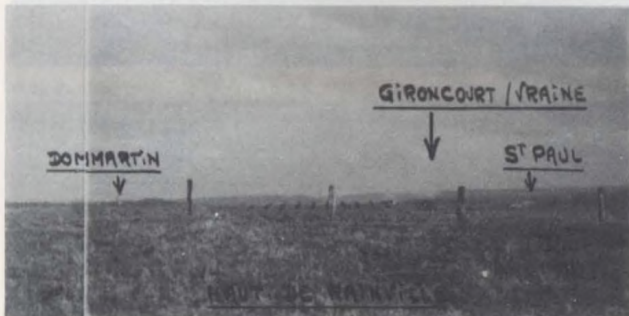


Photo 7 : Vue de Dommartin et St Paul depuis les hauteurs de Rainville (300 mètres de haut).

surtout. Mais je l'ai suivi tout le temps. A mon avis, il a disparu dans les nuages, c'était bien distinct qu'il rentrait dans les nuages.

– Lorsque au début vous l'avez observé, qu'est-ce qui a attiré votre attention ?

– C'est les phares lumineux. J'ai dit «qu'est-ce qu'il y a dans le ciel?» C'était bizarre. Ce n'était pas des machins de Radar (des feux de signalisation des antennes radar), il n'y avait rien qui existait dans le secteur, pas plus qu'il pouvait s'agir d'un avion, il était fixe (quoi qu'un avion peut sembler fixe dans le ciel au lointain, et cela est plus notable la nuit lorsqu'on ne voit que ses feux et que l'on entend aucun bruit de moteur) ; c'est cela qui m'a choqué, sinon je ne me serais pas arrêté. Lorsque nous nous sommes

arrêtés, mes phares étaient braqués sur lui, en code ; on dirait qu'il nous avait détectés. . .

– Vous imaginez donc que c'était dirigé ?

– Ah oui ! oui, parce que pour vraiment s'abattre sur nous . . . Il est descendu obliquement.»

Remarques.

Nous ne pouvons déterminer quel est celui des deux témoins qui a une mauvaise vue, car tous les deux nous ont affirmé qu'ils l'avaient parfaite. Serge Tête est âgé de 29 ans, Daniel Maine de 18 ans. Serge Tête s'intéresse également au phénomène OVNI et nous avons dû réduire ses exagérations parfois. Lui aussi nous a rapporté d'autres observations dans la même région dans les années passées, et nous avons pu déterminer après enquête que certaines étaient des méprises, avec un avion, une autre avec un bolide. Mais c'est toujours la constatation de la richesse d'observation dans cette région entre Neufchâteau et Mirecourt.

Melle Béatrice de Belly :

– «J'ai l'habitude de voir des avions décoller et atterrir parce que je passe souvent à proximité du terrain de Juvaincourt (aérodrome des Vosges près de Mirecourt) à la tombée de la nuit. Mais cela ne ressemblait pas du tout à un avion qui allait atterrir, ou qui décollait. Et ce qui est intéressant aussi, c'est que d'après la gendarmerie il n'y aurait pas eu d'avion ce jour là qui arrivait ou qui partait de Juvaincourt. Je revenais de Chatenois et je me dirigeais sur St Paul par une petite route (D79) et, 100 mètres après l'intersection de Viocourt en allant sur St Paul, j'ai vu cet objet au-dessus de la forêt. Je l'ai observé sur 4 km jusqu'au pont de la Vraïne après St Paul et, c'est là que je l'ai vu disparaître. En fait, je ne l'ai pas vu disparaître, j'ai dû tourner la tête pour reprendre mon volant et ramener ma voiture sur la droite et quand j'ai de nouveau regardé le ciel, il n'y avait plus rien. Je ne me suis pas arrêtée, mais je roulais lentement pour mieux l'observer, à environ 60 km/h. Il était toujours sur ma droite, en dessous des nuages. C'était un temps gris comme après la pluie, et très net, je veux dire qu'il n'y avait pas de brume, et c'était la tombée de la nuit vers 19 h 25', j'écoutais les informations radio.

– Vous n'avez constaté aucune anomalie ?

– Non, je n'ai rien remarqué de spécial, ni dans la marche de la voiture, ni pour la radio.

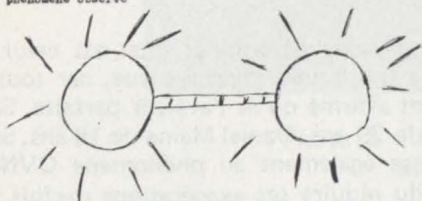
Sur le moment, j'ai dit «tiens ! un avion» et puis en regardant un peu mieux, j'ai dit «Oh là là ! quel gros avion, c'est peut-être un dirigeable». J'essayais de distinguer une forme, mais à part des points lumineux, ronds, cela avait la forme d'un haltère dont les deux masses sphériques étaient blanches, très lumineuses, d'un blanc laiteux. La barre qui les reliait était rouge, d'un rouge plus atténué certainement à

cause de la lumière blanche très vive, et cela ne clignotait pas ; il y avait comme de petites barres plus foncées (croquis n° 2).

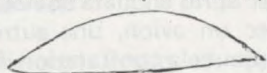
OBSERVATION ET CROQUIS DE Mlle de Belly

Croquis n°2

Le phénomène observé



L'idée dont se faisait Mlle Béatrice de Belly des formes du phénomène C.V.R.T.



— Avez-vous été aveuglée par ce phénomène et avez-vous eu mal aux yeux par la suite ?

— Eh bien, c'était quand même assez éblouissant, il faut le reconnaître. Mais je ne crois pas avoir eu mal aux yeux.

Je l'ai toujours vu sur ma droite et à la même hauteur dans le ciel. Je n'ai pas eu l'impression que cela bougeait. J'ai dû le suivre durant près de 4 minutes, sans qu'il change de luminosité, de forme, ou de place. Puis je l'ai perdu de vue de la façon dont je vous l'ai dit au début».

Remarques

La première impression est toujours celle de l'observation d'un avion, mais si l'aérodrome de Mirecourt répond qu'il n'y avait pas d'avion à proximité de son terrain entre 19 heures 15' et 19 heures 30'. Alors il s'agit sans conteste d'un phénomène qu'il nous reste à identifier. Le décalage horaire de l'observation de Mlle de Belly par rapport aux premiers témoins entendus est très faible et peut dépendre des différents témoins. Mlle de Belly n'a pas vu disparaître le phénomène lumineux parce qu'elle fut obligée de détourner son attention pour reprendre la maîtrise de son véhicule.

Commentaire et conclusion.

Il apparaît donc que ces trois témoins ont observé un phénomène inhabituel en ces lieux et qu'il ne nous est pas possible d'identifier, que ce phénomène avait la forme d'un haltère dont les boules étaient très lumineuses blanches, et que cette luminosité semblait atténuer celle plus faible certainement d'une barre rouge, pourvue de séparations verticales, qui reliait les deux boules. Dans chaque cas, les témoins l'ont observé durant un laps de temps que l'on peut évaluer à 5 minutes au grand maximum, les uns se sont arrêtés,

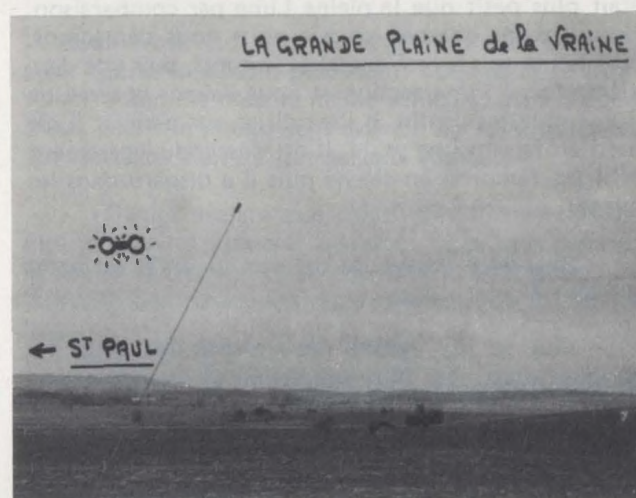


Photo 1 : Première observation de Mlle de Belly alors qu'elle se déplaçait sur la D 79 en direction de Saint Paul.

Photo 2 : Observation de Mlle de Belly - photo prise sur la D79, 200 m avant St Paul - Vue en direction de la plaine de la Vraine.

Photo 3 : Le pont sur la Vraine, 400 mètres après St-Paul, position depuis laquelle Mlle de Belly ne vit plus le phénomène lumineux.



photos

d'un

disque

qui ne joue pas
plus de deux
ou trois tours

par Michel MONNERIE

(La photo couleur transmise par M. Monnerie avait comme dimensions : 17,7 cm x 12,7 cm).

●●●

le troisième a réduit sa vitesse. Un groupe de témoin l'a vu évoluer et disparaître, le troisième a détourné son attention puis ne l'a plus vu, ce qui nous laisse imaginer que tous ont observé le même phénomène au même moment. Enfin, le phénomène devait se situer dans le ciel, à l'Est de Dommartin, au-dessus d'une zone que nous avons déterminé par biangulation selon les deux angles de vision différents (plan des lieux) ; il est possible qu'il se soit situé plus loin, cela n'est pas exclu.

Il apparaît également que, cette région entre Neufchâteau et Mirecourt est très riche en observations de phénomènes aériens non identifiés. Mais nous n'avons rien pu déceler, dans la structure et la géographie du terrain, qui puisse être une explication. Si ce n'est que cette région, dont le nom est le Saintois, s'étend au pied de la colline de Sion (où souffle l'esprit, selon Barrès), à laquelle Maurice Barrès donna le nom de Colline Inspirée et qui fut de tout temps un lieu consacré au culte. Au Nord de cette colline est exploité le premier gisement lorrain de pétrole.

Enfin, il apparaît que le cas d'observation le 23 Juin 1976, à Poussay, (LDLN 174), entre 1 heure et 2 heures du matin, s'inscrit dans l'ensemble des observations de cette zone. L'objet venait de l'Ouest et sensiblement du sol. Il va de soi que nous allons approfondir notre connaissance de ces lieux.

L'enquête que vous allez lire a été effectuée par l'association «frontières de la science» sur une information du «Géos-France». Frontières de la science, sous la signature de P. Seray, m'a demandé de procéder à l'analyse des documents photographiques. Elle renonce à l'exclusivité et m'autorise, en sus de ses colonnes, à publier mon travail où bon me semblera et particulièrement dans la revue «Lumières dans la nuit», à la condition, sine qua non qu'apparaissent les noms du «GEOS-FRANCE» et de «FRONTIERES DE LA SCIENCE»... dont acte.

Intégrale de l'enquête «Frontières de la science»

*Photographies près de Laon - Aisne
Date et heure : 23 Juillet 1975 à 05 h 15,
Lieu : Crépy en Laonnois, près de Laon, Aisne,
Témoins : Bonnet Jean (60 ans) et Madame,
Profession : Cdt de l'armée de l'air en retraite,
Enquête : M. Seray Patrice.*

Les faits :

Mme Bonnet se lève tôt ce jour du 23 Juillet 1975, elle doit partir en voyage avec son mari. Ce dernier se prépare, tandis que sa femme se dirige vers la cuisine. C'est à ce moment qu'elle aperçoit une lumière rouge à environ 1 km d'elle. L'objet est à environ 200 mètres du sol et semble long de 6 mm à bout de bras. Elle prend alors peur et appelle son mari en criant «au-secours» !

Aussitôt, celui-ci se précipite et aperçoit à son tour l'objet de forme allongée. Il décide immédiatement d'en prendre des clichés, et pour ce faire, cherche son appareil qu'il venait de ranger dans son sac de voyage. Au moment des prises de vues, l'objet s'éloigne et diminue de taille. Il se situe plein ouest au moment des clichés, et Mr Bonnet tente cinq clichés : deux seront réussis, mais un seul est publiable.

Les photos :

En prenant les photos, notre témoin constate que l'objet est à environ deux kilomètres de lui et qu'il s'amuse à aller vers l'Est (donc il se rapproche des témoins), puis retourne, semble-t-il, à son point de départ, (vers l'ouest). La vitesse de l'objet semble s'accroître. Il attend entre 15 et trente secondes entre chaque cliché.

L'appareil utilisé est un 6 x 9, Zeiss-Ikon 1947, l'ouverture utilisée est de 1: 8 ; l'objectif un Xénar, f : 3,5 quant à la vitesse elle est de 1/100ème. Les clichés : 5 - 6 - 7 (numéros du négatif) sont loupés à cause de la rapidité de l'exécution. La pellicule est un film Corporation of France S.A. Trifca, 120, ASA 80, DIN 20.

Conditions astronomiques :

Le 23 Juillet 1975, jour des photos :

P.L. à 05 h 28

Lune couchée à 04 h 23

Lune levée à 19 h 28

Soleil levé à 04 h 13

Soleil couché 19 h 40

Psychologie du témoin :

Il ne désire pas conserver l'anonymat. Il porte des lunettes depuis l'âge de 55 ans, pour lire de près ; de loin l'œil droit fait 10/10 et l'œil gauche 10/10.

Mme Bonnet : son attention fut attirée par une lueur rouge qui semblait venir vers elle. Notons sa peur en voyant l'objet, puisqu'elle appela son mari en criant « au-secours ».

Mr Bonnet : il connaît bien son appareil : il a l'habitude de s'en servir.

Remarques diverses :

Notons, près du lieu de l'observation un dépôt d'armes : « Pluton » au camp Mangin à trois kilomètres plus vers l'ouest par rapport à l'objet.

Lors des prises de vue la fenêtre n'a pas été ouverte. Il n'y avait pas de rosée ce matin là. La fenêtre ne possède pas de rideau car la pièce était en construction le jour des photos.

En bas à droite de la photo que nous reproduisons ici, il y a un semis avec ses trois volets en verre (vitres) dont l'une est brisée. Pour l'analyse de la photo et pour le calcul du diamètre de l'objet, voici les mesures indispensables à nos amis pour leur travail :

Hauteur d'un piquet : 1,04 m

Hauteur du muret : 0,47 m

Longueur de l'objet sur le négatif : 1 mm

Angle sous-tendu : 1° 10'

Photos prises à deux kilomètres : je trouve 40 m de diamètre, pour environ 10 mètres de grosseur.

A ce texte, dûment tamponné : « document Frontières de la Science », afin que nul ne l'ignore, est joint un morceau de négatif-couleur coupé en deux, assez fatigué, pour tout dire.

Je suis sûr que, tout comme moi, vous visualisez, à cette lecture, une scène à la Steven Spielberg avec un disque de quarante mètres qui s'avance vers des témoins bouleversés, puis repart vers l'horizon. . . Tiens la disparition n'est pas précisée dans l'enquête !

Ayant ainsi sacrifié à la poésie ufologique, analyses, puisqu'on me le demande.

Relecture attentive :

Voyons, voyons : 1 km, 200 m du sol. . . subjectif, passons 6 mm à bout de bras : intéressant c'est l'ordre de grandeur de la dimension angulaire de la lune ou du soleil. . . petit calcul mental avec les données de l'enquêteur : 6 mm d'une part, 1°10' de l'autre. . . tiens, c'est la première fois qu'un témoin sous estime, curieux. . .

Voyons plus loin : à l'ouest. . . ce n'est pas le soleil levant, la pleine lune était dans le coin mais pas assez lumineuse, bon. . . Cinq clichés deux de bon, . . ouais. L'objet va vers l'est. . . la vitesse variable. . .

L'appareil - 6 X 9 - Un Xénar dit l'enquêteur tiens, tiens, si je ne me trompe le Xénar est un 2,8 de 50 mm de Schneider, les Zeiss 6 x 9 de l'époque étaient montés avec un Tessar 3,5 de 105 mm de focale. . . voyons les vieux catalogues. . . c'est bien ça.

Données astronomiques. La lune, tiens ! moi j'ai 4 h 33 et non 23 - soleil, ça va — Ce sont des heures en temps universel, il faut ajouter une heure pour être en temps légal, d'autre part ce sont les instants pour Paris.

Ah ! les négatifs maintenant. Je dispose d'un morceau de film 6 x 9 coupé en deux parties. Nettoyons un brin pour y voir mieux, puis, voyons . . . la coupe se raccorde. . . les numéros de marge aussi. Maintenant je dispose d'une première vue 4 1/2 X 6 représentant un paysage très sous-exposé avec un « disque » d'un joli vert qui doit donc donner rouge en positif, — La partie suivante est entièrement transparente et mesure aussi 4 1/2 X 6 déduction : une photo rattachée. La dernière partie : le même paysage en 4 1/2 x 6 mieux exposé, mais le disque, lui est un peu sur-exposé. . .

« Quand j'entends parler d'OVNI . . . je sors mon micromètre ! » Et. . . je trouve, pour les deux vues du disque : entre 8 et 9 dixièmes de mil. — Ça colle avec l'enquêteur qui estime à 1 mm. . . Ah, mais alors. . . 1° 10' qu'il dit, ça ne va pas ! Ça irait, mais avec un objectif de 50 mm et je suis sûr que c'est un 105 (à la rigueur un 100) ! Prenons la « calelette ». . . calculons avec les chiffres les plus petits et les plus grands de la mesure micrométrique, et pour objectifs de 100 et de 105 : nous obtenons 27°30 et 29°30, avec présomption favo-

nable pour le plus fort. C'est presque le diamètre du soleil ou de la lune (ce jour là : 31° 32' pour l'un, 30° 6' pour l'autre). En tout cas ça colle avec les 6 mm à bout de bras.

Mais tout cela n'est pas bien clair.

Il ne me reste qu'une chose à faire : téléphoner aux témoins. Petite enquête, numéro d'appel. . . Ce sont bien eux. Présentations. . . Ce sont des gens charmants, coopératifs, j'obtiens confirmation des déductions sur l'appareil. C'est bien un 6 X 9 bi-format, utilisé ce jour là en 4 1/2 X 6 ; dans l'affolement une vue a été passée et non trois. Par contre, ils ne se souviennent pas très bien des détails, alors qu'à lire l'enquête je n'avais pas cette impression de vague. . . j'apprends qu'elle a été faite par correspondance. . . Ah! Je me fais préciser comment l'objet est parti : très rapidement il s'est enfoncé dans le lointain, ou a fondu sur place. Remerciements.

A peine ai-je raccroché, que je me rends compte que braqué sur les photos, j'ai oublié de me faire confirmer les directions Est et Ouest, etc. . . Zut, trop tard pour rappeler.

En superposant les deux négatifs je me rends compte que de l'un à l'autre le disque a exactement les mêmes dimensions, ce qui est bien bizarre pour un objet qui fuit ! D'autre part, par rapport au paysage il occupe rigoureusement le même emplacement, ce qui est bien curieux pour un disque en mouvement ! . . . Je commence à soupçonner quelque chose. . . Et je me joue une partie de pocker : « Si j'ai tort, je renie mon livre (1), si j'ai raison, c'est le soleil levant et les directions données dans l'enquête sont fausses ! Je parie pour le soleil ! »

Reprenons : lever à 5 h 13 temps civil — corrections pour la latitude, puis pour la longitude : en ce lieu il s'est levé à 5 h 6, donc à cinq heures et quart il était là !

Si j'ai raison, nous avons affaire à une réfraction, une déformation par les couches d'air humides qui transforment le cercle du soleil en une ellipse très plate, légèrement en « haricot » pointes en bas. Déjà vu sur des photos illustrant des articles ou des livres de météo et d'astronomie, et mieux, déjà observé personnellement. . .

Dernier point : calculons la direction du soleil levant ce matin là : sinus déclinaison divisé par cosinus latitude . . . ça va chercher dans les 57° 40 minutes, théoriques, pour l'azimuth. . . sur la rose des vents c'est grosso-modo ce qu'on nomme là « Est-Nord-Est ». (E.N.E. : 67° 30').

Minute de vérité, ou dénouement :

Le lendemain, à une heure convenable, j'appelle à nouveau le témoin.

« Pouvez-vous me préciser la direction, ou si vous préférez les points cardinaux que l'on voit de la fenêtre en question ?

— Attendez. . . voyons. . . eh bien du Nord au sud-Est. . .

— Vous en êtes absolument sûr ?

— Oui. (in petto, je pense que la moyenne c'est bien l'Est-Nord-Est !)

— Donc, l'objet que vous avez vu se trouvait ? . . .

— Ah . . . à 45 . . . 50 degrés du nord, peut-être . . .

— Est-ce que l'Est-nord-Est convient ?

— Oui, c'est dans cette direction. (Je triomphe !)

— Eh bien, Cher Monsieur, vous n'avez pas rêvé, votre appareil non plus ! Vous avez observé le soleil levant réfracté par l'atmosphère ce matin là. Personnellement cela m'est arrivé et si je n'avais pas attendu suffisamment longtemps pour voir le disque étrange se transformer en lune normale, (car il arrive la même chose avec la lune) personne n'aurait pu me convaincre que je n'avais pas observé un authentique ovni ! C'est pourquoi je comprendrais parfaitement que vous n'acceptiez pas cette explication. . .

— Si, je vous crois, Cher Monsieur, d'autant mieux que depuis cette mémorable matinée de 1975 j'ai souvent observé qu'en été le soleil se lève à cet endroit et qu'il m'a paru quelques fois ressembler à l'objet qui nous a fait si peur. . . »

Au risque de « défriser » un peu plus, ceux qui n'ont pas, ou mal, digéré mon livre et le modèle socio-psychologique, permettez-moi quelques réflexions.

Madame Bonnet, surprise par une lumière rouge très brillante, vaguement discoïdale, a été incapable d'identifier le soleil déformé par l'atmosphère. Prise de panique elle a interprété ce qu'elle voyait en fonction du mythe ovni omniprésent. Les modifications de luminosité ont été traduites en termes de rapprochement et d'éloignement. Son mari influencé a accepté de vivre la même aventure, mais il a eu l'excellent réflexe de prendre des photographies.

Il n'est pas question d'accuser les témoins d'affabulation. Chacun, chaque jour, est victime d'erreurs, de fausses perceptions. Lorsque nous ne pouvons identifier, il arrive parfois que nous identifions quand même, faussement, ce que nous voyons, comme une manifestation ovni, car il n'est plus personne aujourd'hui pour ignorer que « cela existe ». La nature de l'objet observé, ses évolutions, que l'on interprète en fonction des connaissances conscientes ou non que l'on a du problème, expliquent l'infinie variété des cas qui sont à chaque fois un cas particulier, et dont la multiplicité rend le travail impossible à celui qui cherche une solution, une cohérence, dans l'hypothèse d'une source unique, extérieure à l'homme, extra-terrestre ou autre.

Dans ce cas précis, comme dans la grande majorité, le terme de rêve éveillé est, sinon impropre, du

moins beaucoup trop fort, ce qui semble ne pas avoir été compris à la lecture de mon livre. Il ne s'agit que de la transposition d'une observation dans le cadre de l'hypothèse acceptée par l'observateur. Souvent, quand on retrouve l'objet-source on se rend compte que le déroulement de l'observation, comme les détails, sont justes - bien vus - mais, qu'incompris ils deviennent fantastiques. Tel ce cas où l'observateur a décrit les arrêts, les départs, les couleurs d'un objet inconnu. Son observation décrit exactement les manœuvres d'un engin d'entretien de la voie ferrée, mais comme il fut incapable de l'identifier il l'assimile à un ovni qui vole à base altitude au-dessus des voies, crache des étincelles, etc (2).

Ce n'est surtout pas à nous, ufologues, de jeter la pierre à ces témoins, car c'est nous qui leur fournissons les éléments nécessaires à la transposition de la réalité.

A écouter les témoins on se rend bien compte qu'ils décrivent ce qu'ils ont vu à peu près objectivement, (selon leur nature et celle du cas, selon la gravité de celui-ci et de leur sensibilité à la rumeur), si on sait en éliminer tout ce qui est subjectif. (Pour les cas à haute étrangeté ce n'est plus tout à fait la même démarche). Par contre, l'enquêteur, lui, à partir de ce récit «voit» un ovni, puis des milliers de lecteurs visualisent un objet conforme à un ovni «théorique», diablement précis, matériel, défini, rigoureux, mais qui n'a plus rien de commun avec ce qu'ont vu les témoins. Un peu, comme la représentation que nous nous faisons du héros d'une lecture. Qui n'a pas été déçu par la matérialisation d'un de ces personnages au cinéma, car il n'y retrouvait pas toute la part affective, personnelle, qu'il y

avait projeté; enfin de compte, ce héros n'existe que dans l'imagination de l'écrivain, dans le jeu de l'acteur dans notre tête, et c'est là d'ailleurs qu'il y est le plus réel, le plus vrai.

Ce qui fait dire à un ami ufologue qu'il est peut-être assez rare que le témoin fasse un rêve éveillé à partir d'un objet, mais qu'il est sûr que l'enquêteur en fait un à partir du récit et qu'ensuite des milliers de lecteurs en font indubitablement un en lisant son enquête. . .

Voilà ce que nous offrons dans nos travaux, dans nos conférences, dans nos écrits - et que nous avons l'inconscience, la légèreté, sinon l'imprudence d'appeler de l'information objective du public - : du rêve.

Puis, ensuite, nous essayons de comprendre ce rêve objectivé, non par un quelconque extra-terrestre, par un bio-plasma ou l'agent «X» de la nouvelle gnose ufologique, mais tout bêtement par un phénomène de rumeur, par un processus socio-psychologique vieux comme le monde ! Nous sommes bien placés, pourtant, pour comprendre, puisque nous analysons d'un côté ce que nous fabriquons de l'autre ! Il est vrai que souvent la main droite ignore ce que fait la gauche !

1 - «Et si les OVNIS n'existaient pas ?» Humanoïdes associés. Paris 1978

2 - Enquête «véronica»
GEOS : SAINT DENIS LES REBAIS 77510 REBAIS
FRONTIERES DE LA SCIENCE : Ass 1901 - 62 av
de la République - 93300 AUBERVILLIERS

nouvelles récentes (Presse) condensé de I. TAHON

LE 7 OCTOBRE 1978. BOURGNEUF LA FORET (Mayenne)

Vers 16 h une femme de Bourgneuf la Forêt, a vu un engin évoluer à 30 ou 50 m du sol, passer au-dessus d'un champ derrière sa maison et disparaître vers le Nord. L'objet avait la forme d'un tube de 6 à 7 m de long de couleur argentée, et muni de hublots.

(«Ouest France» du 19/10/78)

LE 10 OCTOBRE 1978. VAGNEY (Vosges)

Vers 18 h, M. Gosset et ses enfants ont vu dans le ciel, 2 gros points très lumineux qui se sont éteints l'un après l'autre. Les objets étaient immobiles et ne scintillaient pas comme des étoiles. Le phénomène a été observé dans bien d'autres lieux de cette région.

(«Est Républicain» du 11/10/78)

(«Liberté de l'Est» du 12/10/78)

LE 11 OCTOBRE 1978. THIL (Marne)

A 19 h 30, un habitant de Thil a vu dans le ciel un objet ovale, d'environ 6 m de diamètre, entouré d'un halo vert incandescent, et éclairé également par des lumières rouges clignotantes, disposées à intervalles réguliers. L'objet fut visible durant 1 h. Le lendemain le témoin put faire à nouveau cette observation avec des jumelles. L'apparition dura 10 mn.

Les radars ont pu détecter le passage de l'OVNI durant ces 2 jours consécutifs au moment même où différents témoins l'observaient du sol. Des pilotes ont pu s'approcher de l'engin sans pour cela parvenir à l'identifier. Le 13 Octobre, Les radars ont détecté à nouveau un OVNI, toujours dans la même région.

(«L'Union Marne» du 14.15/10/78)

LE 15 OCTOBRE 1978. ETAT DE SAO PAULO (Brésil)

Un couple brésilien et leur 3 enfants, ont été poursuivis sur une route secondaire de l'Etat de Sao Paulo, par un objet circulaire très brillant. Effrayée la famille se réfugia dans un restaurant quelques instants avant de reprendre la route. Mais le lendemain l'OVNI revenait et détruisait le toit du restaurant en moins d'une seconde, d'après le propriétaire.

(«Nice Matin Corse» du 19/10/78)

Un spécimen vivant d'être extra-terrestre aurait été recueilli, il y a 18 ans au Portugal, lors d'un passage d'OVNI pendant 4 h, qui avaient largué alors un nuage de filaments cotonneux. Un de ces filaments avait été recueilli et analysé par un professeur d'université. Les examens auraient montrés qu'il s'agissait d'un être vivant d'1 cm de section environ, muni de 10 tentacules se terminant en fourche à 3 branches et qui prenait des positions d'auto-défense. Les scientifiques portugais auraient déconseillé d'en informer le public. Des scientifiques soviétiques auraient également des spécimens semblables recueillis dans le Caucase.

N.D.L.R. : Un article sera publiée à ce sujet dans un prochain LDLN. («Dernières nouvelles d'Alsace» du 7/10/78)

LE 20 OCTOBRE 1978. MELBOURNE (Australie)

Vers 19 h, un jeune pilote de 20 ans, Frédérick Valentich, à bord d'un avion monomoteur a été poursuivi par un OVNI. L'engin, de forme oblongue, était éclairé de 4 feux brillants, et se trouvait à 300 m au-dessus de l'avion. Il ne reste de cette observation que le dialogue avec la tour de contrôle ; en effet les dernières paroles angoissées de Frédérick Valentich, furent : «Il fonce sur moi en ce moment même». . . Puis s'en suivit un bruit terrible et un silence oppressant. La police a confirmé qu'elle détenait 11 rapports d'observation de personnes ayant vu l'objet dans cette zone ce soir là. D'autre part, une tâche de pétrole a été repérée au large de Melbourne, provient-elle de l'avion disparu ?

(«France Soir» du 24/10/78)

(«Voix du Nord» du 25/10/78)

LE 21 ET 22 OCTOBRE 1978. VIRGINIE OCCIDENTALE (U.S.A.)

Les radaristes et les «autorités» ont observé plusieurs objets lumineux, l'un des témoins aurait pris des photos. Dans le comté de Kanawha, une trentaine de personnes auraient vu dans le ciel des objets émettant des lumières vertes, bleues, blanches, et parfois rouges ou jaunes, au moins 3 d'entre eux volaient en formation.

(«La montagne» du 25/10/78)

FIN OCTOBRE 1978. PERPIGNAN/CANET/CERBERE (Pyrénées Orientales)

Entre 19 et 20 h, plusieurs personnes ont vu un objet lumineux. A Canet, il était en forme d'obus, et il est resté 2 h à la même place. A cerbère, il avait la forme d'un grand rectangle transparent qui avançait lentement vers le Cap Creus.

(«l'Indépendant» de fin Octobre 1978)

LE 26 OCTOBRE 1978. CLARENVILLE (Canada)

A 1 h 45 de l'après midi, un membre du détachement de RCMP de Clarendville a vu un objet de forme ovale à 2 ou 3000 feet à l'est de la ville. Avec un télescope il vit sur le sommet de l'engin une forme de pyramide et des éclairs lumineux rouge, bleu, et blanc qu'émettait l'engin. L'observation dura plus d'une heure avant que l'objet disparaisse.

(«The Evening Telegram» du 28/10/78)

LE 15 OCTOBRE 1978. CAUMONT SUR DURANCE (Vaucluse)

Vers 19 h 35 M. et Mme Carasco et leur fils se dirigeaient en voiture vers Courthézon, quand ils virent sur leur droite à environ 80 m d'altitude un objet circulaire rouge orangé surmonté d'un dôme blanc et muni de lumières rouges disposées en cercle. L'engin se dirigeait vers les témoins. M. Carasco arrêta sa voiture et descendit pour mieux voir, mais l'objet «s'éteignit» en quelques instants.

(«Dauphiné Libéré» du 1/11/78)

LE 2 NOVEMBRE 1978. ST CYPRIEN (Loire)

Entre 18 h 45 et 19 h 15, Mme M. Bayon et ses enfants ont vu un objet lumineux entouré d'un halo rouge, qui se dirigeait d'Ouest en Est. L'objet s'immobilisa durant 20 mn, et pendant ce temps Mme Bayon put distinguer un dôme avec des jumelles. L'engin démarra très lentement avant de s'éloigner à une vitesse fulgurante. Plusieurs autres personnes purent voir le phénomène dans la région entre autre à Monastier sur Gazeille.

(«Tribune du Progrès» du 4 et 7/11/78)

LE 7 NOVEMBRE 1978. BESSAY (Vendée)

Mme De Bardentane a vu un objet évoluant à 500 m d'altitude composé de 2 disques incandescents superposés.

(«Nouvelle République du Centre Ouest» du 8/11/78)

LE 9 NOVEMBRE 1978. VIERZON (Cher)

Vers 7 h 10, Mme Boyer a vu dans le ciel un objet en forme de torpille crachant du feu à l'arrière. L'observation fut brève.

(«Nouvelle République du Centre Ouest» du 9/11/78)

NUIT DU 9 AU 10 NOVEMBRE 1978. KOWEIT)

A 50 km à l'Est de la capitale, près d'une station d'écoute de satellites, plusieurs employés d'une société pétrolière voisine, ont vu atterrir une masse aveuglante de lumière à 250 m d'eux. L'objet de forme discoïdale, de la taille d'un jumbo-jet (avec un avant train rétractable) était surmonté d'une sorte de coupole au sommet de laquelle brillait une lumière rouge. Durant les 7 mn du stationnement de l'OVNI au sol, aucune communication téléphonique et radio furent possibles. Puis l'engin décolla subitement à une vitesse vertigineuse.

(«La Montagne» du 13/11/78)

LE 12 NOVEMBRE 1978. MAZAMET (Tarn)

A 1 h 13 M. A. Vidal en regagnant son domicile a vu dans le ciel un objet ovale suivi d'une trainée lumineuse orangée, puis une boule de feu plus, grosse que la lune avec un reflet violet. Plusieurs autres personnes auraient vu ce même phénomène à Valdurenque et Soual.

(«Dauphiné Libéré» du 16/11/78)

Vers le 7 NOVEMBRE 1978. TROISFONTAINES (Moselle)

Mme Chevrier, circulant en voiture a observé dans le ciel un objet de forme étrange muni de lumières vertes et rouges, un écolier en fut également le témoin. Près de Guebling M. A. Masson a vu 3 objets émettant des lueurs blanches très vives. A Strasbourg également, un témoin a vu quelques chose de «bizarre» dans le ciel.

(«Dernières Nouvelles d'Alsace» du 12/11/78)

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : **LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGON**



Courrier



● A PROPOS DE LA «LETTRE OUVERTE D'UN TMOIN» (LDLN N° 176, p. 25).

1/ Le temps passe, on reporte toujours, et finalement on ne fait rien jusqu'au jour où...

... Monsieur A.H. ingénieur à Strasbourg dans sa lettre ouverte publiée dans le numéro 176 de LDLN a eu plus de courage que moi. Il a si parfaitement exprimé ce que je ressentais, que je ne voudrais surtout pas que vous pensiez qu'il s'agit d'un avis isolé.

Mon entourage (lecteur de LDN) et moi-même adhérons totalement à l'esprit de cette lettre.

J'irai même plus loin en disant que Monsieur A.H s'est constitué le porte-parole d'une majorité silencieuse.

Ce qui m'intéresse, ce sont les observations, les témoignages précis, basés sur des faits et non sur leur interprétation totalement gratuite, qui, elle, ne relève absolument pas de la démarche scientifique.

Des hypothèses, on pourrait en faire des dizaines d'autres, toutes aussi valables en tant que telles, mais ce serait une démarche «à priori», donc non scientifique.

François QUINTON.

● ECHANTILLONS D'OVNI, OU BOUE DE L'ESPACE ?

Le n° 176 de LDLN fourmille de choses passionnantes et entre autres l'article concernant le fragment d'OVNI trouvé en Finlande.

A ce propos, je voudrais apporter une idée qui s'est imposée à moi depuis assez longtemps déjà et que l'article cité plus haut consolide un peu plus.

Je ne possède pas de fichier, mais j'ai en mémoire bon nombre de récits concernant l'observation d'OVNI pendant quelque chose (rarement retrouvé) cela va de la pièce assez visible aux particules quasiment poussiéreuses.

Un jour, des navigateurs ont observé une chute de plusieurs morceaux incandescents, un peu comme des scories.

Ces pièces n'ont pas été retrouvées (c'était en eau trop profonde) mais des traces de cendre flottante subsistaient à la surface de la zone de chute.

Pour étrange que cela paraisse, ne s'agirait-il pas tout bonnement de la preuve que certains OVNI sont bien matériels et que leur vitesse et la distance qu'ils parcourent sont effectivement considérables, il pourrait s'agir en effet d'accumulation de matériaux divers sur une partie de l'engin, un peu à l'image des plaques de boue sur des parties de carrosserie automobile ; selon le trajet la boue peut se stratifier en plusieurs épaisseurs de nature différente.

Ne l'oublions pas entre la terre et la lune des capsules Apollo, malgré leur faible vitesse parvenaient à recevoir assez de particules solides de toute sorte pour encrasser les hublots et réduire considérablement la visibilité.

Dans le cas de certains OVNI, il est tentant d'imaginer que les conditions physiques de décollage aboutissent peut-être à décrocher ces plaques d'aggloméré de l'espace, impropres au fonctionnement de l'engin.

A moins qu'il s'agisse d'une sorte de scorie métallique que l'enveloppe de l'engin rejette à certains moments.

Si le récit finlandais est authentique, nous ne serions peut-être pas loin d'une explication matérielle, qu'il faut encore explorer et démontrer.

Guy QUILLIOU. Le 1/7/78

L'INTERET D'UN RESEAU DE DETECTION MAGNETIQUE

Comme chacun sait, lors d'observations, il a été constaté à maintes reprises des anomalies magnétiques ou imputées au magnétisme, et de nombreuses observations ont été faites grâce à un détecteur magnétique.

Un réseau suffisamment dense de détecteurs magnétiques et la connaissance de tous les appels avec indication de l'heure, du lieu, s'il y a eu observation et quelle est l'observation, permettraient de connaître rapidement l'efficacité de cette détection et de procéder à des études de simulation avec plus de 2000 observations en France qui sont actuellement sur cartes perforées. Ce fichier ou tout a été réalisé en quelques mois par deux personnes est déjà exploité. Cet exploit a été réalisé grâce à l'importante collaboration que m'a apportée Mr A. Dosne qui est aujourd'hui responsable de ce fichier.

Ces études sur la détection magnétique sont possibles aujourd'hui et ne doivent pas être négligées, aussi, nous invitons nos lecteurs à participer massivement au réseau de détection magnétique.

Comment faire pour participer au réseau de détection magnétique :

1°) Avoir en permanence un détecteur en service. Si le lecteur ne dispose pas d'un tel détecteur, il pourra le réaliser ou l'acquérir. Un détecteur est actuellement disponible en Kit ou monté à un prix très intéressant (voir l'information ci-dessous).

2°) Informer le groupe «Techniques et recherches» de tout appel de détecteur en donnant tous les renseignements utiles. Adressez nous tous les renseignements concernant les appels ayant eu lieu dans le passé, et quelle que soit la date, ceci afin que notre fichier soit complet.

RESPONSABLE : M. Ch. DE ZAN 53, Le Parc,
78540 VERNOUILLET
(Joindre timbre-réponse, s'il vous plait).

**Collaborez au réseau de
détection magnétique...**

un détecteur vous le permet...

Il est équipé des composants les plus modernes ce qui lui assure une fiabilité exceptionnelle. Un voyant lumineux permet une orientation facile.

Prix monté (avec coffret plastique 150 x 80 x 50 mm) **175,00 F.**

Prix en Kit (sans coffret) **141,00 F.**

Règlement à la commande : port et emballage : **12,00 F.**

Envoi contre-remboursement : ajouter **7,00 F.**

Adressez vos commandes à : **RADIO M. J.**
19, rue Claude Bernard 75005 PARIS.

vient de paraître... vient de paraître... vient de paraître

Une nouvelle revue : "SCIENCES-FRONTIÈRE"

Voici le sommaire de ce numéro hors-série (N° 1) :

- **Editorial** : par Michel PICARD, Rédacteur en chef.
- **Paranormal** : Sur la profonde unicité des diverses manifestations paranormales extraordinaires, par Pierre GUERIN (astrophysicien, Maître de Recherches au CNRS)
- **Cosmologie** : Le Problème de la pression dans les modèles cosmologiques par J. MARIN (Physicien, chargé de recherches au CNRS)
- **Archéologie** : Radiocarbone contre diffusionnisme, ou la déception qui venait du froid (extrait de la revue «KADATH»).
- **Transmutations biologiques** : Nécessité de repenser la notion d'énergie dans la matière vivante par C-L-KERVAN (Directeur de conférences, Université de Paris, en retraite)
- **Radio astronomie - Ufologie** : A la recherche des civilisations extraterrestres, par T.B.H. KUIPER et M. MORRIS
- **Des Livres..... Encore des Livres**

Ce numéro comporte 40 pages : son coût est de 10 Frs.

Versement à adresser à R. VEILLITH 43400 LE CHAMBON SUR LIGNON. CCP : 27 24 26 N LYON (ou chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

NOS LIVRES SELECTIONNES

Toute commande livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à : Librairie SCHRACK (Service LDLN) 43400 LE CHAMBON-S/-LIGNON. Selon disponibilité des ouvrages, le délai d'envoi pourra varier de deux à quatre semaines ; dans le dernier cas vous en serez informés. (Franco selon tarif PTT en vigueur au 1er Novembre 1978).

- 1/ **SOUCOUPES VOLANTES**, vingt-cinq ans d'enquêtes, par Charles GARREAU. Franco : 35 F.
- 2/ **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES** : PAR J. Vallée. Franco : 10,50 F.
- 3/ **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Henry DURRANT. Franco : 43 F.
- 4/ **LES DOSSIERS DES O.V.N.I.s**, par Henry DURRANT. Franco : 44 F. (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent du même auteur « Le Livre Noir des Soucoupes Volantes »).
- 5/ **LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES** par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 38 F. (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C., et cela sans travestissement des faits).
- 6/ **Un nouvel album de bandes dessinées et photos «OVNI, DIMENSION AUTRE»** par Jacques LOB et Robert GIGI, vient de paraître ; d'un intérêt aussi soutenu que les précédents, nos lecteurs seront heureux de retrouver, parmi d'autres, des cas importants dont notre revue a traité.
Franco : 38 F.
- 7/ **CEUX VENUS D'AILLEURS**, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 38 F. C'est la suite, en bandes dessinées de l'ouvrage précédent. Excellent

NOUVEAUTES

LA SCIENCE FACE AUX EXTRA-TERRESTRES, par J.C. BOURRET. Franco. 40 F.

CONNAITRE LES ETOILES EN 10 LEÇONS ET TOUT POUR OBSERVER LE CIEL, par P. KOHLER. Franco : 41 F.

CES OVNI QUI ANNONCENT LE SURHOMME, par Pierre VIEROUDY, Franco : 57,20 F.

ET SI LES OVNI N'EXISTAIENT PAS ? par Michel MONNERIE : Franco : 51 F.

OVNI, LA FIN DU SECRET, par R. ROUSSEL. Franco : 54 F.

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES, par Aimé MICHEL : Franco 57 F.
Réédition d'un ouvrage très recherché complété par un chapitre «vingt ans après» :

- 8/ **LES OVNIS : MYTHE OU REALITE ?** par J. ALLEN HYNEK. Franco : C'est un ouvrage d'une grande rigueur scientifique, une source de tuyaux pour l'enquêteur, un véritable monument. (Prix indiqué dans le prochain n°)
- 9/ **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jean-Claude BOURRET. Franco : 38 F. Il s'agit des interviews de la fameuse émission de «France-Inter» «Pas de panique», plus celles, inédites, d'Aimé MICHEL, de David SAUNDERS, et... Ouvrage d'un vif intérêt.
- 10/ **LE NOUVEAU DEFI DES OVNI**, par J.C. BOURRET. Franco : 44 F. Les rapports des gendarmes, plus des textes de C. Poher, P. Guérin, et J.P. Petit.
- 11/ **LE COLLEGE INVISIBLE**, par Jacques VALLEE. Franco : Citons parmi ses chapitres : La composante psychique - Le triple camouflage La fonction d'Oemil - Les disques ailés - Vers une morphologie du miracle - Qui êtes-vous M. Geller ? Le système de contrôle. Un ouvrage qui fait réfléchir. (Prix indiqué dans le prochain n°)
- 12/ **FACE AUX EXTRA-TERRESTRES** Par Ch. Garreau et R. Lavier (il s'agit d'une recherche concernant des couloirs de vols permanents des OVNIS). (non disponible momentanément).
- 13/ **LES SOUCOUPES VOLANTES, AFFAIRE SERIEUSE**, par Franck EDWARDS. Il s'agit d'une réédition d'un ouvrage digne d'intérêt, d'un journaliste des U.S.A., aujourd'hui décedé. Franco : 42 F.
- 14/ **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI** par la Société Belge d'études des phénomènes spatiaux, sous la direction de M. BOUGARD. Etude critique des données actuelles du problème et présentation des cas principaux qui en illustrent les caractéristiques essentielles.
Franco : 57 F.
- 15/ **LES OVNI EN URSS ET DANS LES PAYS DE L'EST** par Ion HOBANA et J. WEVERBERGH. Franco : 50 F.
- 16/ **LES ETRANGERS DE L'ESPACE** par Donal E. KEYHOE. Franco : 41 F.
- 17/ **PREMIERES ENQUETES SUR LES HUMANOIDES EXTRATERRESTRES** par Henry DURRANT. Franco 44 F.
- 18/ **CHASSEURS D'OVNI** par François GARDES. Tout au long de ses 300 pages l'intérêt de l'ouvrage ne faiblit jamais. Il évite les énumérations fastidieuses, les affirmations préemptives, un scepticisme léger flotte entre les lignes. Un livre qui a oublié d'être ennuyeux, que l'on lit avec plaisir et c'est rare, qui pose beaucoup de questions, ce qui en fait l'intérêt. Franco : 45 F.

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 1er trimestre 1979